



Charlie LEA

Double ce soir

Charlie Lea devait amorcer en fin d'après-midi un double qui devrait favoriser les Phillies, selon les experts et certains protégés de Virdon.

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	81	70	536	—
Montréal	79	72	523	2
Pittsburgh	79	73	520	2 1/2
St. Louis	74	77	490	7

page C-1

Comment choisir?



page D-1

c'est arrivé ce MATIN

Essence
Il est peu probable que les pompes ferment dans notre région

par Michel TRUCHON

Il est peu probable que les détaillants d'essence de la région de Québec entreprennent un nouveau mouvement de protestation et ferment les pompes, comme cela s'était produit l'an dernier.

Même si plusieurs d'entre eux sont insatisfaits des marges de profit que leur consentent les compagnies pétrolières, ils n'ont pas encore manifesté publiquement leur réprobation. Contrairement à leurs confrères de Montréal qui, hier soir, décidaient de cesser de verser aux compagnies les 2 pour 100 que les détaillants doivent défrayer quand les clients payent par carte de crédit.

Un point en commun entre la Métropole et la Capitale: les détaillants d'essence, échaudés par le coûteux débrayage de l'an dernier, sont difficiles à rallier. A Montréal, hier soir, ils

Voir A-2, ESSENCE

Boeing: la course à la "boîte noire" s'intensifie

SEOUL (AFP) — Les Etats-Unis ont informé le gouvernement sud-coréen que la récupération de la "boîte noire" du Boeing 747 sud-coréen abattu par les Soviétiques était "imminente", apprend-on, aujourd'hui, à Séoul, de source digne de foi.

On précise de même source que la nouvelle a été reçue par les autorités après la publication, à Washington, d'informations selon lesquelles un navire américain croisant au large de l'île soviétique de Sakhaline avait reçu pendant 90 minutes des signaux provenant de cette "boîte noire", un coffre blindé renfermant notamment des magnétophones enregistrant toutes les conversations dans la cabine de pilotage.

Victoria: le débat marathon est ajourné

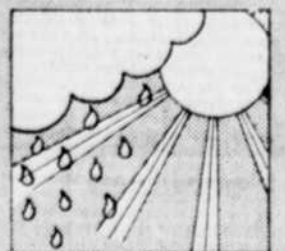
VICTORIA (d'après UPIC et CP) — Le débat marathon sur les lois de restrictions budgétaires a été ajourné, ce matin, à 8h07, avec l'acceptation en principe du projet de loi numéro 3.

Epuisés, les membres du Parlement de Victoria ont accepté d'ajourner leurs travaux jusqu'à 1h cet après-midi. Le débat avait commencé, lundi soir, et il se poursuivait depuis ce moment-là.

sommaire

Annonces classées

Arts et spectacles	D-5 à D-10
Bandes dessinées	B-6 à B-9
Bridge	A-8
Carrières et professions	D-9
Décès	C-5
Economie-finances	D-11
Editorial	C-9 à C-11
Feuilleton	A-14
Horoscope	B-9
Loterie	D-8
Monde	A-2
Mot mystère	B-10 à B-12
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	D-7
Page documentaire	B-9
Patron	A-13
Politique	D-9
Sciences	A-10 et A-11
Sport	D-1 à D-3
Télévision	C-1 à C-8
Votre page	B-8
	A-15



Nuageux avec éclaircies et quelques averses dispersées demain. Fraîs. Maximum de 12 à 14. Minimum de 3 à 5.

Détails, page D-5

LE SOLEIL

guy rouleau
opticien d'ordonnances

87e année, no 225
52 pages 4 cahiers

QUÉBEC, JEUDI 22 SEPTEMBRE 1983

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

GRC \$67 millions affectés à la sécurité



Le Soleil, Jacques Deschênes

Vendeurs de "slush" et de "popsicles" soit! Mais les Breton, père et fils, vendent aussi aux habitants de la place Royale le pain et le beurre! Et cela depuis 30 ans!

Place Royale

En 30 jours, 30 ans peuvent être effacés

par Monique GIGUERE

Ça fait 30 ans que je dépense les gens de la place Royale. Nous sommes arrivés ici en mars 1953. En plein hiver! Mes deux fils ont grandi ici. Mon vœu le plus cher, c'est que mon fils, Louis, prenne ma relève et perpétue la présence des Breton dans le quartier!

Agé de 70 ans, Alphonse Breton, dont le dépanneur "Le Relais Royal" demeure le dernier lieu de rendez-vous des anciens du quartier, marche sur des charbons ardents. Le plus loin qu'il puisse regarder devant lui, c'est 30 jours! Oui, 30 jours d'avis et d'ouïs! C'est fini! Il doit partir en abandonnant derrière lui 30 ans de sa vie.

En effet, le bail qui lie Alphonse Breton au ministère des

Affaires culturelles est un bail "au mois". "Ça ne vaut pas cher, un fonds de commerce, avec un bail au mois, réfléchit tout haut ce "survivant" de la vieille époque. Ça n'a aucune valeur. Il faut un bail de huit ou 10 ans pour faire des affaires. Si on ne m'accorde pas un bail plus intéressant, ou si on ne m'autorise pas à acheter l'immeuble, ce sont 30 ans de patient labeur qui s'envoleront en fumée."

Au cours des 30 dernières années, Alphonse Breton a tenté à quelques reprises de se porter acquéreur de l'immeuble dans lequel il loue un local pour son commerce. Mais ses propriétaires ont été intraitables; aussi bien la succession O'Donnell, dont il a été locataire jusqu'en 1968, que

Voir page A-2, ROYALE

par Michel C. AUGER

OTTAWA (PC) — Le budget total du service de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada est de \$67.7 millions, a soutenu, hier aux Communes, le député néo-démocrate Svend Robinson.

Cette information — qui avait de tout temps été tenue secrète par le gouvernement fédéral — se trouvait tout bonnement au bas d'un bulletin d'offre d'emploi de la GRC, qui est venu entre les mains de M. Robinson.

Parmi les fonctions d'un "réviseur financier principal", le document affirme qu'il devra: "Diriger et contrôler les dépenses du budget annuel du service de sécurité, qui atteint \$67,700,000". Le document est classifié "Lire et détruire" et est daté d'avril.

Le solliciteur général Robert Kaplan, qui avait maintes fois refusé de donner quelque indication que ce soit sur le budget du service, s'est refusé à tout commentaire avant d'avoir pu examiner le document avec la GRC.

Mais M. Robinson s'est indigné que le budget du service de sécurité soit aussi élevé, affirmant qu'il est maintenant plus facile de comprendre comment la GRC pouvait avoir des dossiers sur plus d'un million de Canadiens.

Selon le député, ce chiffre de \$67 millions est beaucoup plus élevé que les estimations faites par des personnes qui suivent de près les questions de sécurité nationale et qui affirmaient que le budget du service se situait aux alentours de \$20 ou \$25 millions.

Surpris

Cette révélation vient quelques jours seulement après que l'on eut appris que le bulletin interne des employés de la GRC — qui est disponible au public — contenait les noms et les photos des agents qui étaient nommés au sein du service de sécurité.

M. Robinson s'est dit surpris que de telles informations, que le gouvernement a tenu à garder secrètes pendant des années, aient pu être rendues publiques aussi facilement.

Pour remplir son mandat de police nationale, c'est-à-dire pour faire respecter les lois fédérales, la

Voir page A-2, SÉCURITÉ

Automobilistes, soyez patients



Le Soleil, Jean Vallières

Les travaux de la nouvelle section de l'autoroute Laurentienne ne ralentissent pas la circulation au point que plusieurs semblaient le croire, les automobilistes prenant des voies d'évitement.

Le cauchemar ne fait que commencer

par Michel TRUCHON

Si vous vous imaginiez que la plupart des ennuis de circulation automobile étaient finis, maintenant que la plupart des grands travaux sont terminés, détrompez-vous. Au contraire, la situation va se gâter, du moins en ce qui concerne les liens entre les deux rives et ce, dès ce soir, avec le début des travaux d'asphalage sur le pont Pierre-La-Porte.

Comme si cela n'était pas suffisant, la Société des traversiers a fait savoir que les bateaux passeurs ne transporteraient pas de véhicules, à compter du 27 septembre et ce, pour au moins une dizaine de

jours, alors que l'on fera des réparations aux embarcadères.

Ajoutez à cela les travaux non encore complétés dans la rue Hochelaga à Sainte-Foy, ceux de l'extrémité sud de l'autoroute Laurentienne, les travaux de pavage sur l'autoroute de la Capitale et vous aurez une petite idée du plaisir qu'il y aura à circuler en automobile aux heures de pointe à Québec, au cours des prochaines semaines.

Pont de Québec

Force est de constater que jusqu'au 7 octobre tout au moins, la seule façon de tra-

Voir A-2, CAUCHEMAR

Un aperçu de 84
page A-3

Beyrouth: les Américains bombardent de nouveau

(D'après AFP et UPI) — La force navale américaine a pour une cinquième fois en l'espace de trois jours, bombardé la nuit dernière, les montagnes environnant Beyrouth, en guise de représailles contre une attaque druze à proximité de la résidence de l'ambassadeur américain au Liban.

Quatre légionnaires français ont été blessés par la chute d'un obus sur une position du contingent, dans la partie sud de Beyrouth, et deux parachutistes ont été blessés par l'explosion d'une grenade lancée contre leur véhicule.

Un poste de commandement du contingent italien, dans la banlieue sud-est de Beyrouth, a été atteint de plein fouet, ce matin, par deux roquettes, entraînant l'explosion d'un

dépôt de munitions, mais il n'y a pas eu de victimes.

Le bombardement américain coïncidait avec l'assaut de miliciens druzes de la montagne du Chouf, à quelque huit kilomètres de la capitale.

"Les combats font rage à Souk el-Gharb mais l'armée libanaise contient l'avance des forces antigouvernementales", rapportait, hier soir, la radio de Beyrouth.

Dans la journée, des éclats d'obus ont pénétré à l'intérieur de l'appartement de l'ambassadeur de France. Deux obus sont tombés à proximité de la résidence de M. Fernand Wibaux et des éclats ont pénétré dans sa résidence pendant que ce dernier s'y trouvait. Ces éclats n'ont pas fait de victimes

mais ont causé quelques dégâts matériels.

Le rôle de l'URSS

A Washington, le président Ronald Reagan a dénoncé le rôle de l'Union soviétique dans la crise libanaise.

Pour la première fois depuis le début des affrontements actuels au Liban, le président américain a explicitement mis en cause l'URSS dans ce conflit. En recevant à la Maison-Blanche un groupe de journalistes, M. Reagan a souligné que la présence des "Marines" américains à Beyrouth, au sein de la Force multinationale, "est absolument cruciale pour faire cesser l'agression soutenue par l'Union so-

Voir page A-2, BEYROUTH

CAUCHEMAR (Suite de la première page)

verser à Québec sera d'emprunter le "vieux pont". Or, les voies d'accès n'ont pas été conçues pour absorber le flot gigantesque de véhicules qui arrivent de la rive sud tous les jours. En temps normal, à l'heure de pointe du matin, la circulation s'y fait déjà fort au ralenti.

Même problème anticipé pour l'heure de pointe de fin de journée, alors que l'accès du côté nord est encore plus compliqué.

Dans le communiqué annonçant les travaux de réfection du revêtement de la chaussée du pont Pierre-Laporte, le ministère des Transports précise que "toutes les dispositions ont été prises afin de réduire le plus possible les inconvénients pour les usagers du pont".

A quoi doit-on s'attendre au cours de ces trois semaines que dureront les travaux? Assurément pas à une traversée facile, même si le jour, les trois travées du pont seront ouvertes à la circulation.

Le ministère des Transports prévient en effet les automobilistes qu'ils devront circuler avec prudence et à vitesse réduite, car l'opération de rabotage rendra la chaussée temporairement cahoteuse, notamment au niveau des joints métalliques disposés à intervalles rapprochés sur le pont.

Les travaux seront faits de nuit, entre 21h et 7h30, sauf les fins de semaine où ils commenceront à 21h le vendredi pour se terminer à 7h30 le lundi. Ils commencent ce soir par la première phase, soit celle du rabotage pour enlever le vieil asphalte afin de ne pas alourdir le pont. On débute par le côté est du pont, c'est-à-dire sur la travée conduisant de la rive sud à la rive nord. Une seule des trois voies de circulation restera ouverte pendant que l'entrepreneur sera à l'oeuvre.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans la légende accompagnant la photographie publiée en page A-7 de notre livraison d'hier. Le major Gagnon, qui accueillait le gouverneur général Ed Schreyer à son arrivée à la Citadelle mardi soir, est le commandant de la garde d'honneur et non celui de la Citadelle.

Le commandant du deuxième bataillon du Royal 22e Régiment et commandant de la Citadelle est plutôt le lieutenant-colonel Marc Poirier.

ROYALE (Suite de la première page)

le ministère des Affaires culturelles.

Dans ce temps-là...

Quand Alphonse Breton et sa petite famille ont élu domicile dans la paroisse Notre-Dame-des-Victoires en 1953, les maisons étaient habitées "du haut en bas", rappelle-t-il. Il y avait plein de monde et plein de commerces. Entre la côte de la Montagne et la Traverse, il s'en souvient très bien, on dénombrerait sept épiciers, six taverniers, quatre restaurateurs, une pharmacie, un quincaillier, un tanneur, quatre bouchers et deux écoles.

C'est l'incendie, en 1968, de l'ancien hôtel Louis XIV, érigé sur l'emplacement de l'actuelle Maison des vins, qui a amorcé la dégradation de la place Royale. De 1968 à 1972, il y a eu des incendies tous les ans, souligne le fils de M. Breton, Louis, qui précise qu'après chaque sinistre, rien n'était jamais ni reconstruit, ni rénové.

"On nous reproche l'apparence de nos maisons, mais nos maisons appartiennent au gouvernement", relève pour sa part le père, qualifié de vendeur de popsicles et de slush par le vice-président de la Société de développement des industries de la culture et des communications (SODICC), M. Guy Bouthillier. "Nous ne sommes pas pour investir \$100,000 en réparations quand on ne sait même pas si on sera encore là dans un mois."

D'une année à l'autre

Et las d'entendre tout le monde raconter que les maisons de la place Royale étaient toutes des taudis avant l'intervention de l'Etat et d'autres rénovateurs, M. Alphonse Breton fait observer que la détérioration n'a véritablement commencé qu'à partir des années 1970, après que le

Pour le week-end, une seule voie sera ouverte à la circulation. Le ministère a mis en place une signalisation qui permettra aux usagers de circuler normalement vers le pont Laporte ou vers le pont de Québec. On conseille aux automobilistes d'être à l'écoute des postes de radio pour déterminer le meilleur accès à Québec durant cette période.

Le contrat accordé à l'entrepreneur Sintra Inc. pour l'exécution des travaux de rabotage et de pavage est de \$240,000. On estime à environ \$60,000 les autres frais entraînés par les travaux: signalisation, surveillance des chantiers, marquage du nouveau revêtement.

SÉCURITÉ

(Suite de la première page)

GRC a un budget de \$300 millions, affirme le député, dont près du quart est affecté au service de sécurité.

Le budget global de la GRC est de \$830 millions pour 1983-1984, mais ce montant comprend les montants dépensés par la gendarmerie dans son rôle de corps de police provincial dans toutes les régions du Canada sauf l'Ontario et le Québec.

"Comment pouvons-nous affecter autant d'argent aux services de sécurité en pleine période de restrictions budgétaires", s'est demandé M. Robinson, qui entend interroger plus à fond le ministre dès la première réunion de la commission parlementaire de la justice.

Record de température

La région de Québec a connu un record de température, hier, avec un beau 30 degrés Celsius, alors que le précédent était de 26 en 1968 pour un 21 septembre. Bien qu'Environnement-Canada prévoie un temps frais, avec un maximum de 15, aujourd'hui, on peut dire que l'été qui se termine, demain à 10h42, a été superbe avec une moyenne de seulement 1.1 degré au-dessus de la normale, mais avec surtout des maximums plus élevés que la normale. En juin, les heures-soleil ont été de 293 relativement à la normale de 224; en juillet, elles ont été de 242, soit six sous la normale, alors qu'en août, elles ont été de 256, soit 37 au-dessus de la normale.

gouvernement eut procédé à plusieurs expropriations.

Ainsi, aux étages au-dessus de son commerce vivaient alors deux familles, les Bernier et les Robitaille. Depuis le départ des Robitaille en 1972, les logements n'ont plus jamais été habités. "D'une année à l'autre, sous prétexte de rénover, le gouvernement refusait de louer, estimant que ça ne valait pas la peine, dit le fils Breton. Ça fait 12 ans que la rénovation traîne, poursuit-il, et ça fait 12 ans que les logements sont vides."

Aux yeux de Louis, Notre-Dame-des-Victoires est devenue une paroisse fantôme. Mal éclairé, le quartier est noir et mort l'hiver et l'été, avec l'affluence touristique, il prend des airs de cirque! Mais Louis nie que tous les commerçants de la place Royale barricadent leurs échoppes dès que pointe l'hiver. "Nous, dit-il, nous ne fermons que deux jours par année, Noël et le Jour de l'An."

Bref, les Breton, père et fils, n'en veulent ni à Dieu, ni aux hommes! Ils ne demandent qu'une chose: justice! "Ça fait 30 ans qu'on est ici, dit le fils, et il me semble que ce ne serait que juste que le gouvernement nous donne priorité quand il s'agira de restaurer notre immeuble."

Cet immeuble, c'est la maison Smith, un des plus vieux de la place Royale, plus vieux même que l'église Notre-Dame-des-Victoires. Ses fondations datent de 1645 et les Breton n'aspirent qu'à succéder aux Smith et aux O'Donnell.

LA QUOTIDIENNE (tirage de mercredi)

0-3-0

5-1-0-4

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 8h00 à 13h00

LES ANNONCES CLASSEES

647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30

647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

BEYROUTH

(Suite de la première page)

viétique contre le Liban" et permettre aux efforts diplomatiques de se poursuivre.

M. Reagan a ajouté que Damas subissait l'influence des forces soviétiques qui se trouvent en Syrie et que cette dernière n'avait pas retiré ses troupes du Liban car elle avait un sentiment de propriété sur une bonne partie du pays.

Interrogé sur la menace syrienne de répondre aux bombardements effectués par les navires américains au large du Liban, des positions tenues par les milices druzes, M. Reagan a déclaré que les bâtiments américains "se défendront s'ils sont attaqués", tout en estimant que la Syrie "y pensera par deux ou trois fois avant de tenter une chose de ce genre".

M. Reagan a souligné sa détermination en rappelant que le cuirassé "New Jersey" rejoindrait "très prochainement" les autres bâtiments américains au large du Liban.

Le président américain a ajouté que les efforts en vue d'un cessez-le-feu se poursuivent malgré l'opposition, a-t-il dit, "des Syriens et de l'OLP qui s'est infiltrée à nouveau" au Liban.

A l'aide de nos douaniers

OTTAWA (PC) — Préoccupé par le nombre croissant d'assauts contre ses agents des douanes, le gouvernement fédéral leur fournira sous peu de minuscules transmetteurs électroniques qui leur permettront d'appeler à l'aide en cas de difficultés.

Le ministre du Revenu, M. Pierre Bussières, a rendu public un programme de \$19.6 millions destiné à

renforcer la sécurité à certains postes de douane. Ce programme entrera en application le printemps prochain à Windsor, en Ontario.

Les agents des douanes en poste près du pont et du tunnel reliant Détroit et Windsor seront équipés d'un transmetteur pouvant émettre un signal silencieux destiné à un centre de contrôle.

Ce "système personnel d'alarme de sécurité", une innovation, fera également l'objet de tests en 1984 dans 12 points d'entrée québécois, entre Dundee et Lacolle. Il s'agit de postes de douanes isolés, ou les forces policières locales seront appelées à collaborer en cas d'appel à l'aide provenant des agents des douanes.

ESSENCE

(Suite de la première page)

étaient fort peu nombreux à prendre le vote.

A Québec les responsables de l'Association des détaillants d'essence ne pèchent pas par optimisme. Ainsi, M. Clément Rochon est catégorique: il n'est pas question de grève pour l'instant car, selon lui, il est trop difficile d'obtenir la participation de tous les détaillants. "Les gars ne veulent pas marcher", dit M. Rochon.

Selon lui les détaillants n'ont guère de moyens à leur disposition, car ils ne peuvent aller à l'encontre des décisions des compagnies pétrolières. En ce qui concerne la marge de

profit, M. Rochon explique qu'elle est réduite au minimum en période de compétition, mais qu'avec la récente majoration des prix à la pompe, elle vient de remonter.

M. Gaétan Descarreaux, autre dirigeant de l'Association des détaillants d'essence de la région de Québec, a fait savoir ce matin que les membres se réuniraient prochainement convoqués à une assemblée où on discutera de la situation et des moyens à prendre.

"Pour le moment, on tient ça mort. On ne peut dire s'il y aura de nouveaux débrayages

ou non," explique M. Descarreaux au SOLEIL.

Celui-ci est également d'avis qu'il est devenu difficile de mobiliser les détaillants dans la région de Québec et ailleurs en province. "Plusieurs d'entre eux craignent des représailles, surtout que la dernière fois les compagnies ont réagi vivement et ont remonté leur loyer pour apprendre aux gars à "arrêter de niaiser", dit M. Descarreaux.

En attendant, dans la région de Québec, la plupart des postes d'essence affichent des prix de 0.7c de plus le litre environ que ceux des derniers jours.

DEFILÉS

PARIS

nos collections exclusives de paris...



la maison

Simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

nos collections exclusives de paris...

du 19 au 29 septembre, voyez les plus beaux manteaux en mohair brossé double face, les dernières robes forme triangle et les manteaux doublés en duvet véritable... deux boutiques complètes des couturiers Cacharel et Kenzo... les collections de Paris... un événement à suivre chez simons!



la maison

Simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

vendredi le 23 septembre

voyez nos collections exclusives de paris

STE-FOY, DÉFILÉS À 12-13-14 HRES.

GALERIES DE LA CAPITALE 18-19-20 HRES.

le mot du jour

De l'ignorance

Un lecteur n'aime pas l'expression "ignorer quelqu'un". On la retrouve dans des dictionnaires, mais il n'est pas nécessaire de se rabattre sur ce mot qui peut être remplacé par négliger, oublier, délaissé, écarter, etc.

Pierre BELLEAU

Les travaux sur le pont Laporte, un aperçu de l'été 84

par Michel TRUCHON

Alain Couillard fait la grimace quand on lui parle des travaux d'asphalage du pont Laporte qui commencent ce soir. "Ça va être le bordel", prédit-il, pensant surtout à la nuit et aux fins de semaine où il n'y aura qu'une seule voie carrossable.

Couillard est bien placé pour faire des commentaires puisque chaque jour, à raison de deux heures le matin et deux heures en fin d'après-midi, il survole la région à bord de l'avion du poste de radio CFLS pour donner des conseils aux automobilistes à l'écoute.

Le reporter est d'avis que les problèmes de circulation appréhendés vont donner un bon aperçu de ce qui attend les Québécois l'an prochain, alors que selon lui on aura à 6h du matin autant de circulation sur les ponts qu'aux heures de pointe des jeudi et vendredi soir.

"Je n'ai pas de solution miracle à suggérer, mais il va falloir que les autorités fassent quelque chose. Déjà qu'un simple accrochage suffit pour paralyser la circulation... Il faudrait au moins qu'on laisse des dépanneuses sur le pont, comme cela s'est déjà fait, pour qu'elles soient en mesure d'intervenir rapidement...", dit-il.

Manque de planification

À Québec, il ne faut pas grand-chose pour qu'une artère soit bloquée. Ainsi, hier matin, un entrepreneur avait commencé des travaux d'asphalage de la bretelle conduisant au boulevard Charest, à la sortie de l'autoroute Dufferin. Résultat immédiat: l'embouteillage se forme et remonte à plus d'un kilomètre à l'arrière. C'est la confusion lorsque les voitures tentent de se dégager pour gagner les voies d'évitement et les rues secondaires.

À peu près au même moment, cela circulait au ralenti sur l'autoroute de la Capitale où on avait sorti la machinerie de pavage et, sur le pont



Le Soleil, Jean Vallières

Le pont Pierre-Laporte deviendra le cauchemar des automobilistes de la Rive-Sud, dès ce soir. En médaillon, Alain Couillard qui, en survolant Québec, conseille les conducteurs sur les voies à éviter.

Des résultats

Laporte, un accrochage faisait les voitures roulaient à vitesse de tortue.

"Il y a un manque de planification quelque part... On semble se foutre carrément de l'automobiliste", commente Alain Couillard, précisant que les responsables ne se battent pas pour prévenir les postes de radio des ennuis possibles. Quand les reporters veulent s'informer, ils ont de la difficulté à joindre un responsable. "Ils se renvoient la balle..."

Vingt heures par semaine, Alain Couillard survole Québec à bord du C-GYUT piloté par Guy Simard. Un métier qu'il fait par goût et où il ne trouve rien de monotone, même si pour le passager occasionnel, la randonnée de deux heures devient vite assommante.

"Vu d'en haut, tu te rends vite compte que ça n'est pas aussi pire que ça en a l'air quand tu es coincé dans la circulation...", dit Couillard.

Deux Soviétiques expulsés du pays

TORONTO (PC) — Deux diplomates soviétiques ont été expulsés du Canada le 12 septembre pour avoir essayé de voler des informations ultra-sécètes portant sur la technologie de pointe, a confirmé un porte-parole du ministère des Affaires extérieures, hier.

Le ministre des Affaires extérieures Allan MacEachen a toutefois décidé de ne pas révéler ces expulsions afin d'éviter toutes représailles des

Soviétiques contre les Canadiens en poste en URSS, a expliqué un attaché ministériel, M. John Noble.

Victor Tsekovisky, un responsable de la mission commerciale soviétique, et Anatoly Solousov, qui travaillait au secrétariat de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, ont été déclarés persona non grata et priés de quitter le pays.

En fait, a précisé M. Noble, Souslov était alors à l'extérieur du Canada. Les autorités canadiennes lui ont notifié de ne pas revenir. Quant à Tsekovisky, il avait déjà quitté le pays.

Les deux diplomates ont été accusés d'avoir essayé d'accéder à des secrets portant sur la technologie de pointe canadienne, mais, selon M. Noble, leurs efforts furent vains.

"Aucun secret n'a été dévoilé, a assuré le porte-parole du ministère. Aucun tort n'a été fait aux intérêts du Canada."

M. Noble a nié qu'il y ait eu un lien quelconque entre les expulsions et la destruction du réacteur coréen par la chasse soviétique, le 1er septembre où 269 personnes ont péri, dont dix Canadiens.

Conflit entre organismes de protection du consommateur

MONTREAL (PC) — L'Association pour la protection des automobilistes reproche à l'Office de la protection du consommateur de fournir une information erronée, incomplète et cavalière en matière d'automobile.

Le conflit entre les deux organismes de protection du consommateur semblait latent, mais vient d'être mis au jour par une lettre que l'APA a fait parvenir à l'OPC, un organisme paragon gouvernemental.

Dans sa lettre au président Gilles Moreau, M. Philip Edmonston assure l'Office de sa collaboration. Mais il mentionne aussi que l'information donnée au consommateur en matière d'automobile ne lui permet pas de bien préparer les causes qui établiraient une jurisprudence en sa faveur.

M. Edmonston cite le cas de rapport qui n'aurait pas été examiné avec attention, ce qui aurait fait avorter un procès contre une compagnie de transmission d'automobiles.

Le président de l'APA émet également dans sa lettre certains doutes sur la compétence des agents d'information de l'Office de la protection du consommateur.

Le président de l'Office, M. Gilles Moreau, réfute complètement cet argument.

L'ampleur et la complexité de la loi font, dit-il, qu'on ne peut demander à chaque employé de tout savoir. "Ces gens-là font un travail énorme. Quand ils ne trouvent pas immédiatement une réponse aux questions des consommateurs, ils cherchent un supplément d'information et ils rappellent pour donner une réponse. Dire qu'ils donnent des informations fausses, c'est une affirmation grossière."

Des ogives nucléaires à Bagotville

JONQUIERE (PC) — Près d'une soixantaine d'ogives nucléaires seraient dispersées actuellement sur les bases militaires canadiennes, dont 18 à la base de Bagotville, au Saguenay.

C'est ce qu'a déclaré M. Victor Levant, professeur en relations internationales à Montréal, lors d'une interview radiophonique. M. Levant a précisé que ces ogives sont sous le double contrôle américain et canadien.

La puissance des armes nucléaires stockées à Bagotville pourrait atteindre 200.000 tonnes de TNT, soit une puissance d'environ 13 fois la bombe utilisée à Hiroshima.

Un porte-parole du ministère de la Défense, le major Baril, a confirmé la présence d'ogives nucléaires sur les bases de Bagotville, de Chatham au Nouveau-Brunswick et de Comox en Colombie-Britannique.

Il a toutefois refusé de préciser leur nombre et leur puissance.

Camille Laurin dit les décrets sans problèmes...

par Anne-Marie VOISARD

"La rentrée est paisible, fructueuse. On n'assiste pas à des tensions, ni à des grèves, comme c'est déjà arrivé dans le passé."

Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, soutient que l'application des décrets dans les écoles ne pose pas de problèmes particuliers, du moins, pas à sa connaissance. L'augmentation de

la tâche chez les enseignants, de même que le temps de présence en classe, qui atteignent maintenant 27 heures chez les maîtres à l'élémentaire, auraient pu, convient le ministre, apporter certaines complications d'ordre pédagogique. Mais M. Laurin ne voit rien de tel dans le portrait préliminaire que lui ont brossé ses fonctionnaires.

Les accusations de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) selon lesquelles les

enseignants sont forcés de surveiller des cours de récréation vides ou que leur travail est soumis à un minutage excessif sont écartées du revers de la main par le ministre. M. Laurin affirme que "la surveillance à l'école, c'est du travail pédagogique". Quant au minutage, il y en aurait moins actuellement que dans l'ancien contrat.

En tout cas, d'après le ministre, c'est complètement faux de soutenir, comme le fait Yvon

Charbonneau, le président de la CEQ, que les enseignants jouissaient d'une tâche globale, alors qu'au contraire, dit-il, tout était compartimenté.

Des cas, s.v.p.

Poursuivant sa riposte aux protestations des enseignants, M. Laurin leur reproche, entre autres, d'être incapables de fournir des exemples concrets de leurs plaintes. "Pas une seule illustration, dit-il. Et je les ai rencontrés trois fois depuis le début de l'année."

Les 30 fonctionnaires que M. Laurin a dépêchés dans les écoles n'ont rien constaté non plus. "Êtes-vous au courant que des enseignants ont su, la veille ou le jour même de la rentrée, dans quelle école et à quel niveau ils allaient être affectés? Savez-vous que certains autres ont été embauchés comme suppléants et qu'ils le restent encore aujourd'hui, risquant à tout moment d'être délogés par un collègue qui a plus d'ancienneté?"

"Ces effets malencontreux ne sont pas parvenus jusqu'à nous", a répondu Camille Laurin qui a précisé, par ailleurs, que "le processus d'affectation, ça relève des commissions scolaires".



Camille Laurin considère que la rentrée est paisible cette année.

... et rejette le blâme sur la CEQ pour l'accès à la retraite anticipée

par Anne-Marie VOISARD

Camille Laurin, ministre de l'Éducation, contre-attaque. Les enseignants déçus de ne pouvoir accéder à une retraite anticipée, quatre ou cinq ans avant d'avoir complété leurs années de service, n'ont qu'à s'en prendre à leurs chefs syndicaux. Ce sont eux les coupables. Pas le gouvernement.

En conférence de presse, hier, le Dr Laurin a soutenu, en effet, que la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a choisi d'oublier les aspirations de ses vieux enseignants pour répondre davantage aux besoins des plus jeunes, mis en disponibilité.

Selon les explications fournies par le ministre, il s'agit d'une sorte de marchandage qui trouve son origine au comité national d'implantation des mesures de résorption, fruit du rapport Désilets. La CEQ a participé aux séances de ce comité. Plus encore, la Commission des enseignants de commissions scolaires (CECS), rattachée à la CEQ, aurait elle-même adopté une résolution, qui permet d'anticiper de trois ans seulement l'âge de la retraite.

Toujours l'argent

Au fond de tout cela, se trouve une question d'argent. La CEQ, toujours selon M. Laurin, voudrait qu'on en injecte davantage, ce qui permettrait de contenter tout le monde. Les prestations pour des retraites anticipées de qua-

tre et cinq ans coûteraient plus cher que le traitement, limité à 80 pour 100, qui sera versé l'an prochain aux enseignants en disponibilité. Combien? M. Laurin ne connaît pas la réponse. "On évaluera ça à la fin", dit-il. Il a été question d'un \$15 millions qui servirait surtout à absorber le coût des retraites anticipées. Pour le reste, il faut attendre.

Chose certaine, les mesures de résorption, en particulier la retraite anticipée, ont connu une plus grande popularité qu'on ne prévoyait. On a reçu, jusqu'à présent, 808 demandes, parmi lesquelles 646 ont été jugées admissibles et 312 seulement acceptées. Chaque retraite doit permettre la résorption d'un enseignant en disponibilité. Ajoutons à cette liste de départs, 465 enseignants qui ont choisi de quitter un an avant d'être admissible à la retraite. De même, 376 autres enseignants ont quitté avec une prime de départ.

GAUDREAU, BÉCOTTE

AVOCATS

MARIE-ESTHER GAUDREAU
JEAN BÉCOTTE
CAROL SAUVAGEAU

214, DES Érables Québec 688-1906

Fier

Tous ces nouveaux retraités ont contribué à réduire le nombre des enseignants en disponibilité. De ce côté, M. Laurin est très fier des chiffres. Au 16 septembre, le nombre des disponibles était de 3,681. On en avait prévu 3,843 au 15 octobre; on n'en attend plus que 3,000. Avec précision, le ministre parle d'un taux de résorption de 40 pour 100 par rapport au tableau du 1er juillet. Puis M. Laurin décoche une dernière flèche à l'endroit de la CEQ. "Nous voilà bien loin, dit-il, du cataclysme de 12,000 enseignants prédit par le président Yvon Charbonneau".



COMPLEXE PLACE
JACQUES-CARTIER
(bibliothèque de Québec)

BUREAUX À LOUER

jusqu'à 20,000 pi. ca. sur un même plancher

Venez vous installer dans un édifice de prestige, au centre-ville de Québec.

Renseignements: 525-4931

Elle a du chic
...cette collection remarquable.
L'originalité des grands créateurs, l'élégance du bon goût, le confort de mise pour l'automne et l'hiver.

Spécial d'ouverture
20%
sur toute la marchandise en magasin.

Venez vous faire une haute idée de...

Mademoiselle
Snob

mail sud-est
Ste-Foy
659-1313

ACHETONS
MANTEAUX DE FOURRURE USAGES
LOUP, RENARD, VISON, LYNX,
LOUTRE, ETC.

FOURRURES PODAR
875, St-Jean — 529-6050

ACHETEZ OU
CUEILLEZ
VOS POMMES À PRIX RÉDUIT
la grêle ayant, exceptionnellement cette année,
atteint notre récolte.

Les vergers de Tilly
Saint-Antoine-de-Tilly
1-477-2539

CHOISISSEZ CES AUBAINES

C'est chez nous que ça se passe!
**RABAIS SUR TOUS NOS MOBILIERS DE CHAMBRE
MODULAIRES EN MÉLAMINE OU LAQUÉS**

Ne manquez pas ça!

Ce mobilier 7 mcs
(boîte de lit et
matelas en sus) **595\$**

Sommier et matelas
Lit simple **99\$**
Lit double **129\$**

1995\$

LES AMÉUBLEMENTS
GAUDET
ET FRÈRES INC.

3 ÉTAGES
DE MEUBLES

AMEUBLEMENT COMPLET
Cuisine, salon et ce mobilier de
chambre

355, Marie-de-l'Incarnation, Québec — 681-6054

Refus de hausser la cotisation syndicale à Robert-Giffard

par
Pierre PELCHAT

Le syndicat représentant les 2,500 employés du centre hospitalier Robert-Giffard a refusé, mardi soir, la décision du dernier congrès d'orientation de la Fédération des affaires sociales de hausser la cotisation syndicale versée à la FAS. C'est presque à l'unanimité que les 200 membres présents à l'assemblée ont dit non à la proposition de majorer le per capita.

Cette décision pourrait avoir plusieurs conséquences. Dans un premier temps, les

relations entre le syndicat et la FAS sont dans l'impasse à moins que l'on trouve un compromis entre les deux positions.

D'autre part, cette prise de position pourrait faire bouillir de rage dans d'autres syndicats affiliés à la fédération. Plus de 460 syndicats regroupant 90,000 membres sont affiliés à la FAS. Ces syndicats doivent se prononcer dans les prochains mois sur la hausse de cotisation.

De plus, le refus de hausser la cotisation pourrait entraîner un débat de fond sur l'appartenance à la cen-

trale syndicale. Dans un avis transmis récemment aux syndiqués, les dirigeants syndicaux avaient soulevé ce point comme raison pour reporter une première réunion prévue le 8 septembre sur l'augmentation du per capita.

Toutefois, dans la même missive, le comité directeur du syndicat a réitéré son intention de demeurer dans les rangs de la CSN peu importe l'issue de cette mé-sentence avec la FAS. "Peu importe l'issue, c'est l'unité des membres de la Confédération des syndicats nationaux qui fait no-

tre force, qui garantit notre avenir", peut-on y lire.

Quoi qu'il en soit, cette situation risque d'amener plusieurs complications car pour avoir le droit de vote aux instances, il faut que les syndicats assument le paiement des cotisations décidées dans les instances.

Décret

Par ailleurs, les syndiqués de Robert-Giffard ont décidé de tenir des réunions prochainement et permettre aux employés de se prononcer sur les bonifications au décret imposé unilatéralement par le gouvernement Lévesque.

Cette prise de position va une fois de plus à l'encontre d'une décision du congrès d'orientation de la FAS qui s'est refusé à faire voter les membres sur les aménagements proposés au décret.



Les grévistes de S. Huot Inc. ont voulu rappeler à leur patron qu'ils étaient insatisfaits de la négociation.

Les grévistes de la métallurgie donnent des signes d'impatience

par Michel TRUCHON

Les grévistes de quatre compagnies québécoises du secteur de la métallurgie ont donné des signes d'impatience hier et son allés manifester devant le domicile de deux de leurs patrons, à l'île d'Orléans et à Charlesbourg.

Ils étaient une centaine sur le chemin du Bout de l'île, à Sainte-Pétronille, devant la maison de M. Jean-Marc Huot, l'un des copropriétaires de la compagnie S. Huot Inc., dont les 80 employés sont en grève depuis le 27 juin.

"Cela est un geste spontané, les gars ont trouvé qu'il faisait un temps magnifique pour venir se promener dans l'île", a fait savoir M. Laurier Goulet, conseiller syndical à la CSD à laquelle le Syndicat des travailleurs de la métallurgie de Québec est affilié.

Une manifestation destinée à démontrer le mécontentement des grévistes qui aimeraient que les négociations débouchent enfin sur quelque chose de positif. M. Jean-Marc Huot siège à titre de porte-parole patronal à la table de négociation.

Il n'était pas chez lui quand les grévistes sont arrivés, hier matin, et sa femme n'a pas semblé trouver la visite normale. La Sûreté du Québec a en effet été alertée vers 10h30 et une dizaine de voitures ont été dépêchées, les premiers renseignements faisant état de "bagarre et de vitres qui tombaient".

A l'arrivée de la police, toutefois, les piqueurs circulaient dans la rue près de la maison, dans le calme. Seules traces de leur visite, quelques autocollants apposés sur des arbres et sur deux fenêtres de la véranda et des

pancartes piquées dans la terre du jardin. Une vitre avait été brisée par une pomme venue on ne sait d'où.

Vers 11h15, Mme Huot quittait la place sous la protection de la police, emmenant son bébé dans un berceau et un autre enfant en bas âge, accompagnée d'une autre femme.

Une quinzaine de minutes plus tard, les grévistes quittaient l'île en cortège et les voitures se rendaient à Charlesbourg, dans la rue des Normands, où demeure M. Réal Boullé, directeur du personnel de la compagnie F.-X. Drolet. Les employés de cette compagnie, de même que ceux d'Alfred Després et de Samson à Lévis, sont également en grève depuis 13 semaines. A Charlesbourg, la visite n'a duré que quelques minutes, personne ne se trouvant dans la maison.

D'OIES - BLANC-PUR



Un confort maximum, alliant chaleur et légèreté. Nos duvets d'oies vous assureront un sommeil sans pareil.

EDREDON

JUMEAU: 192\$ QUEEN: 270\$

DOUBLE: 238\$ KING: 324\$

Nous vous offrons un vaste choix d'édredons et de literie de marque UTICA, MARTEX et autres.

Le Baldaquin de Cuivre

564, boul. Hamel, Québec — 522-6658

MAINTENANT
OUVERT À
PLACE STE-FOY
**12 MOIS
SANS INTÉRÊT**

Nouveau
modèle 84
**ORGUE
Technics**
SERIE PCM

Spéciaux sur modèle 83



**PIANO
VAN DÖRF
de
TOKAI**

**CHOIX COMPLET D'INSTRUMENTS
ET DE FEUILLES DE MUSIQUE**



DENIS MUSIQUE INC.

740, boul. Charest est

PLACE CARTIER

522-4784

Place Sainte-Foy

VOISIN DE EATON

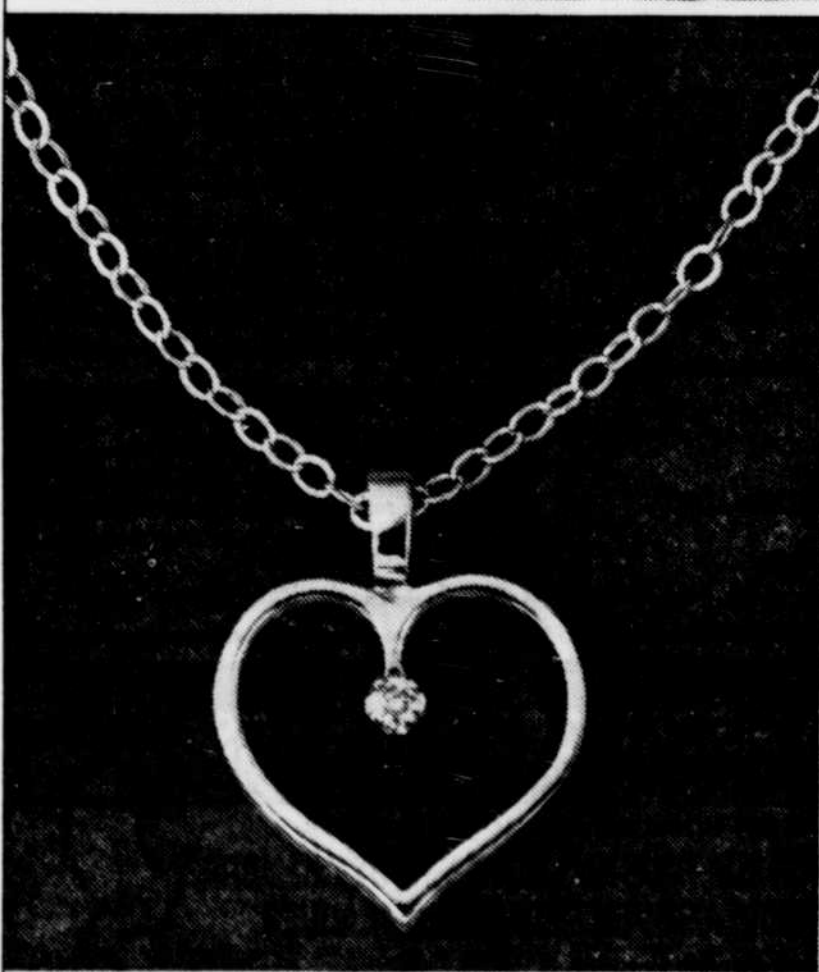
SAINTÉ-FOY

659-3472

C'EST TOUT UN

Anniversaire

**"Un rendez-vous
pour les amateurs
de diamants...
comme moi"**



PENDENTIF À DIAMANT SOLITAIRE
Élégant et distingué pendentif avec diamant serti sur or 14 K avec une chaîne de 18 po.



PENDENTIF EN FORME DE COEUR AVEC 14 DIAMANTS
Un extraordinaire pendentif en forme de cœur serti de 14 diamants avec une chaîne de 18 po.



BOUCLES D'OREILLES ET PENDENTIF DIAMANTÉS
Choisissez un de ces deux jolis modèles: pendentif avec chaîne en or 18 po ou boucles d'oreilles, les 2 serties d'un diamant.



"BOUTONS D'OR" DIAMANTÉS
Des diamants bien à vous, serties de 2 superbes facettes, en or 14 K. Le pendentif "Bouton d'or" avec chaîne torsadée de 18 po ou les boucles d'oreilles "Bouton d'or".



BAGUE PROMESSE AVEC 7 DIAMANTS
7 diamants magnifiquement serties sur or 10 K.



CHAÎNES MODE EN OR
Le plaisir et la beauté de l'or 10 K en 6 styles différents. Longueurs disponibles: de 15 po à 18 po.

PENDENTIF DIAMANTÉ EN FORME DE COEUR
Vous l'étonnerez et la ravirez avec ce pendentif en forme de cœur en or jaune 10 K serti d'un scintillant diamant avec une chaîne de 18 po.

99\$

395\$

199\$

199\$

99\$

149\$

249\$

PEOPLES*

c'est le plaisir de choisir

Les Galeries Chagnon, Les Galeries de la Capitale, Place Fleur de Lys, Les Galeries Ste-Anne, Place Ste-Foy

Marche contre la violence demain

par
Lise LACHANCE

"La rue, la nuit, femmes sans peur."
Tel est le thème de la marche annuelle contre la violence faite aux femmes, qui se tiendra demain, à travers tout le Canada.

A Québec, le cortège se mettra en branle sur la colline par-

lementaire, à 19h30. De là, les manifestantes emprunteront, en passant par la place d'Youville, les rues d'Aiguillon et Sainte-Marie, puis la côte d'Abraham, les rues Saint-Joseph et Caron, jusqu'à la CSN où il y aura fête. Un souper communautaire précèdera l'é-

venement à 17h30, au 1080 de La Chevrotière.
La garderie Pomme d'Api accueillera les enfants. A ce propos, on demande aux compagnons et amis des participantes d'offrir leurs services pour s'occuper des enfants. Car, précisons-le, la

manifestation est une activité non mixte. Pourquoi? "Parce que nous voulons être dans la rue sans peur et sans protecteur", ont répondu, hier, au cours d'une conférence de presse, quatre responsables du comité organisateur: Odette Lacroix, Manon Lord, Rachel Lépine et Mi-

chèle Clément.

Contre toutes les violences

Cette marche poursuit un triple but:

1 — Sensibiliser la population au problème de la violence faite aux femmes, particulièrement à la pornographie, "cette

agression par l'image qui incite à différentes formes de violence contre les femmes" et qui, en 1981, a rapporté \$265 millions au Québec...

2 — Affirmer publiquement la volonté des femmes de se réapproprier un droit évident, pourtant maintes fois brimé, soit le droit à l'espace.

3 — Lancer un appel de solidarité à toutes les femmes puisque toutes connaissent la peur.

Si la manifestation a lieu dans la rue et la nuit, précisent les organisatrices, c'est que, d'une part, la présence des femmes dans la rue est interprétée comme une provocation et que, d'autre part, la nuit est interdite aux femmes seules. "Nous voulons réaffirmer notre droit de circuler en tout temps même seules, même la nuit. Nous voulons être dans la rue sans peur et sans reproche", affirment-elles.

Toutes sont invitées

Toutes les femmes sont invitées à ce

grand rendez-vous annuel qui se déroulera dans 17 villes du Québec et dans 30 localités canadiennes. Des gestes identiques prendront place aux États-Unis et en France, cet automne.

Depuis l'existence de cette marche, en 1980, le nombre des participantes n'a cessé de croître à Québec. De 250 la première année, il est passé à 500 puis à 750 l'an dernier. Les responsables de l'événement prévoient qu'environ 1.000 femmes envahiront la rue cette année, mais elles espèrent secrètement qu'elles seront encore plus nombreuses.



Les femmes marcheront dans la rue, demain, pour manifester contre la violence.

Le Club de recherches cliniques célèbre son 25e anniversaire

par **Roger BELLEFUEILLE**

Les scientifiques québécois de la recherche biomédicale soulignent un anniversaire, cette année: la fondation, il y a 25 ans, du Club de recherches cliniques du Québec.

Depuis lors, sans tambour ni trompette, ce regroupement a poursuivi son bonhomme de chemin, sans s'enfermer dans la structure, tout en offrant un lieu privilégié de réflexion et d'échanges.

A telle enseigne, comme le souligne son président, le Dr Gérard E. Plante, directeur du département de physiologie-pharmacologie de l'université de Sherbrooke, dans un rappel historique, que le club n'a pas encore, aujourd'hui, de statuts et de règlements écrits. "Une espèce d'affront, écrit-il, à la structuromanie qui caractérise bon nombre de nos institutions..."

Ce qui n'a pas empêché l'or-

ganisme d'être au rendez-vous depuis 25 ans et d'offrir une tribune aux jeunes chercheurs francophones comme à leurs aînés.

Au fil des ans, le Club de recherches cliniques a reflété, à sa façon, les préoccupations de l'heure en biomédecine: sciences neurologiques, physiologie endocrinienne, rénale, cardiovasculaire, sciences morphologiques, génétique, physiologie respiratoire et digestive.

Il a pris position, à deux reprises, sur des sujets d'inquiétudes pour cette communauté scientifique. En 1970, à l'occasion d'un colloque traitant du financement de la recherche biomédicale par les organismes gouvernementaux. En 1977, au sujet des subventions salariales directes aux chercheurs, lorsque des mesures draconiennes de compressions budgétaires frappaient à la fois la recherche en santé et en éducation.

Enfin, le club honore annuellement

un scientifique québécois en lui décernant le prix Michel-Sarrazin.

L'organisme a vu le jour grâce à l'initiative du Dr Jacques Genest, alors jeune directeur du département de recherche clinique de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Cette année, les membres se réunissent à compter d'aujourd'hui et jusqu'à samedi au Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic. Outre 138 courtes présentations, des conférences portant sur la génétique, l'endocrinologie moléculaire et la biochimie de la maladie de Friedreich sont aussi à l'ordre du jour.

A ce dernier égard, c'est grâce à l'initiative de l'Association canadienne de l'ataxie de Friedreich et de son président, M. Claude Saint-Jean, que près de 100 médecins, techniciens et chercheurs québécois se penchent d'une façon particulière, depuis huit ans, sur la recherche d'une solution à cette maladie héréditaire.

Imaginez

Imaginez



un professionnel de la décoration qui décore votre intérieur gratuitement...

10 MOIS SANS INTÉRÊT
1er versement à la commande, 2ème versement à la livraison, le solde en huit mensualités. Pendant notre ULTRA SPÉCIAL DÉCORATION offrez-vous tout de suite ce qui vous tente et payez en 10 versements sans aucun intérêt.

...

RABAIS JUSQU'À 33%
sur de nombreux modèles de canapés, canapés-lits et fauteuils disponibles dans le revêtement de votre choix. Ainsi que certaines collections spéciales.

ULTRA SPÉCIAL DÉCORATION



LA GALERIE DU MEUBLE

Contemporain,
18, rue Courcellette

Traditionnel,
1299, boul. Charest O.

Les Galeries
de la Capitale,

Québec
Tél.: 681-0171

Les Ateliers de CONVERSATION ANGLAISE de Québec Inc.*

vous offrent des

SESSIONS INTENSIVES DE FIN DE SEMAINE
au MANOIR RICHELIEU, à Pointe-au-Pic dans Charlevoix.

- Occasion unique de "polir" votre anglais pendant toute une fin de semaine (du vendredi soir au dimanche midi).
- petits groupes de 5 à 7 personnes qui sont de niveau intermédiaire ou avancé.
- l'enseignement, axé sur la conversation, est assuré par une équipe de professeurs anglophones venant de LES ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE DE QUÉBEC INC., 675, Marguerite-Bourgeois, Québec.
- le prix (incluant 2 nuits, 5 repas, tous les cours d'une durée de 9 heures et une conférence en anglais le samedi soir) est en occupation double \$160 par personne et simple \$200 par personne (ce montant est partiellement déductible d'impôt).
- les possibilités de dates pour ces sessions sont: les 23, 24 et 25 SEPTEMBRE ou LES 30 SEPTEMBRE 1er ET 2 OCTOBRE ou LES 7, 8 et 9 OCTOBRE.
- Pour de plus amples renseignements et pour réserver votre place composez le

687-0027

* Ecole reconnue par le ministère de l'Éducation permis #669604



Laissez-vous
tenter par
nos tissus!



**Boutique
Masculine**

Notre nouvelle collection de vêtements pour hommes fait place cette année à des modèles de type européen aux textures les plus fines. Nous avons confié à Samuelsohn le soin de confectionner notre superbe collection.

3195, chemin Ste-Foy
Centre de la Colline
Tél.: 656-9508

Kem

Peinture de première qualité

de Sherwin Williams



EN
SOLDE
SEULEMENT

- Facile à appliquer
- Sèche rapidement
- 800 couleurs
- Lavable

Latex mat
d'intérieur

17,99*

LE GALLON
IMPÉRIAL

12% DE PLUS DE PEINTURE
QUE LE CONTENANT MÉTRIQUE DE 4 l.

* chez les détaillants Kem participants.

Kem latex peu lustré



RIEN QUE
19,99*

le gallon impérial

Kem glo semi-brillant à l'alkyde



RIEN QUE
24,99*

le gallon impérial

Kem latex semi brillant

Kem velours peu lustré à l'alkyde

**SHERWIN
Williams**

À deux pas de chez vous.

En vente chez

TOUCHATOU INC. LANGLOIS STATION ARMAGH TEL.: 466-2324	PAQUET ET JEAN ENR. 106, COTE DU PASSAGE LEVIS TEL.: 837-5291	TOUCHATOU INC. 2, RUE DU PROGRES ST-ROMUALD TEL.: 839-0621	JOS DION INC. 3189, CHEMIN STE-FOY STE-FOY TEL.: 653-5175	SHERWIN-WILLIAMS PEINTURE - Papier peint 2225, boul. Hamel ouest Québec. Tél.: 872-2825
DONALD COTE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE MONTMAGNY TEL.: 469-2862	A. VILLENEUVE ENR. 380, RUE DU PONT QUEBEC TEL.: 522-3909	SAMSON & FILLION LTEE 343, ST-PAUL EST QUEBEC TEL.: 692-3971	LEMIEUX & PROULX INC. 47, ST-JEAN-BAPTISTE EST MONTMAGNY TEL.: 248-3400	DISTRIBUTION COUVRE-SOL P.B. INC. 2850, CHEMIN STE-FOY QUEBEC Tél.: 653-8150
K-MART CANADA LTEE 550, BOUL. HAMEL PLACE FLEUR DE LYS QUEBEC TEL.: 529-6868	TOUCHATOU INC. 1200, 80e RUE EST CHARLESBOURG TEL.: 628-0450	MAGASIN FAUBERT INC. 126, RUE NOTRE-DAME STE-MARIE BEAUCE TEL.: 387-2932	TOUCHATOU INC. 445, BOUL. PIERRE-BERTRAND VILLE VANIER TEL.: 687-2960	PHILIPPE NORMAND ST-EUGENE DE L'ISLET TEL.: 247-3120
DENIS BERNARD ST-LEON DE STONDON CTE DORCHESTER TEL.: 642-5623	J.-E. FOURNIER PORTNEUF STATION CTE PORTNEUF TEL.: 286-3345	QUINC. DU RAPIDE INC. ROUTE KENNEDY BEAUCEVILLE CTE BEAUCE TEL.: 774-3611	DECORATION JULIE ENR. 56, LANGEVIN BEAUPORT TEL.: 661-5210	MAGASIN PARE ENR. 104, DE L'EGLISE DESCHAMBAULT PORTNEUF TEL.: 286-3133
ANDRE ROY ENR. ST-PHILEMON CTE BELLECHASSE TEL.: 469-2953	TOWERS PLACE LAURIER STE-FOY TEL.: 653-4073	W. FECTEAU & FILS INC. 9130, BOUL. LACROIX ST-GEORGES EST CTE BEAUCE TEL.: 227-1717	QUINC. DU PONT ENR. 1re AV. ST-COME-DE-LINIERE CTE BEAUCE TEL.: 685-3524	MATERIAUX GUY FOURNIER ARMAGH, CTE BELLECHASSE TEL.: 466-2324
	QUINCAILLERIE DE L'ARTISAN ENR. ROUTE 2 ST-JEAN-PORT-JOLI TEL.: 598-3005	K-MART PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS STE-FOY TEL.: 658-6220		

sondage gallup

Canadiens en faveur de la semaine de travail plus courte

Soixante-neuf pour cent des Canadiens sont en faveur de la semaine de travail plus courte comme solution au chômage. Par contre, 23 pour 100 rejettent cette solution tandis que 9 pour 100 sont indécis.

Une première question était comme suit: "Seriez-vous en faveur ou non d'une semaine de travail plus courte au sein des entreprises privées et du gouvernement afin de "mieux répartir le travail" et aider à réduire le chômage?"

	Approuvent	Désapprouvent	Indécis
CANADA	69%	23%	9%
Atlantique	69	21	10
Québec	75	17	8
Ontario	71	23	6
Prairies	58	30	13
Col.-Britannique	59	29	12
Sur le marché du travail	66	26	8
Hors du marché du travail	71	20	9

La seconde question fut la suivante: "Croyez-vous que les travailleurs impliqués seraient d'accord ou non pour accepter une baisse de salaire contre une semaine de travail plus courte?"

	Oui	Non	Ne savent pas
CANADA	22%	68%	10%
Atlantique	23	70	7
Québec	26	63	11
Ontario	22	70	8
Prairies	15	76	9
Col.-Britannique	20	62	18
Sur le marché du travail	21	71	7
Hors du marché du travail	22	65	13

Le nouveau président de la CSN sera élu mercredi

MONTREAL (PC) — Le comité exécutif de la CSN a convenu de faire élire son prochain président par le conseil confédéral, mercredi, à Montréal.

L'exécutif a unanimement appuyé la candidature du premier vice-président Gerald Larose, apprend-on dans un communiqué émis hier par la centrale syndicale.

La période de mises en candidature est déjà commencée et prendra fin lundi. La réunion du conseil confédéral débutera dimanche et se terminera par l'élection, mercredi.

Le prochain conseil confédéral, la plus haute instance entre les congrès, devra trouver des solutions aux problèmes financiers de la centrale.

Il devra aussi déterminer la politique de la Confédération des syndicats nationaux au sujet de sa représentation au sein des organismes consultatifs. La CSN a toujours eu comme politique de boycotter ces organismes consultatifs gouvernementaux, contrairement à la FTQ, la

CEQ et la CSD.

Le conseil confédéral étudiera également un "dossier noir" portant sur le secteur de la construction.

Retour au travail chez Firestone

JOLIETTE (d'après PC) — Après avoir entériné les offres patronales et mis fin à leur débrayage, les 704 employés de l'usine Firestone de Joliette sont rentrés au travail, hier matin.

L'entreprise devrait reprendre son cours normal d'ici lundi, lorsque tous les ouvriers seront rentrés au travail.

Les offres patronales ont été acceptées mardi, à 93 pour 100. Le nouvel horaire de travail n'a reçu l'approbation que de 56 pour 100 des travailleurs de Joliette.

TAILLEURS

I R R É S I S T I B L E S



L'allure du tailleur est nettement différente cet automne — de plus il est attrayant et à prix irrésistible! Voici un tailleur ultra chic, grâce à ses détails-mode irrésistibles. La veste, avec un revers s'ouvrant à angle droit, ajoute un nouvel élément d'équilibre, le bouton à l'avant et au centre en continue l'effet dramatique. La jupe de ligne droite, avec plis à l'arrière, est d'une simplicité élégante. Entièrement doublé, il est en flanelle. Noir ou rouge. Tailles 5-13. Miss Renfrew.

119\$.

Place de l'Hôtel de Ville • Ouvert vendredis jusqu'à 21 h. • (2 heures de stationnement gratuit)
Place Ste-Foy • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

HOLT RENFREW

Ordinateur à l'école: Conseil supérieur de l'éducation prudent

par Michel SAMSON

"L'éducation ne sera pas plus moderne parce que l'ordinateur entre à l'école."

"On parle de familiarisation et d'initiation à l'ordinateur, d'utilisation créatrice de la micro-informatique, de soutien à l'apprentissage de ce nouvel instrument, mais il faut bien se rendre

compte actuellement que ce ne sont là encore que des mots."

Cette mise en garde, c'est le Conseil supérieur de l'éducation qui la fait, par la voix de son président, Claude Benjamin, dans le cadre de la campagne d'information populaire organisée par la Fédération de l'informatique du Québec, sous le thème "l'informatique, c'est l'affaire de tous".

Il n'y a pas eu de réflexion articulée, continue le conseil, de la part des responsables des programmes pour évaluer le rôle et l'utilité d'un ordinateur dans l'enseignement des diverses matières.

Le Conseil supérieur de l'éducation s'est engagé déjà depuis un peu plus d'un an dans des travaux sur la question de l'informatique en éducation. En avril dernier, il a publié un avis

traitant particulièrement de l'informatique et de la télématique dans l'enseignement supérieur.

Cette année, il prépare un autre avis touchant les secteurs d'enseignement primaire et secondaire, en plus d'examiner le document de consultation ministériel qui propose un plan de développement de la micro-informatique dans les établissements universitaires québécois.

Dans les secteurs primaire et secondaire, souligne M. Benjamin, plusieurs questions se posent si l'on veut que l'informatique contribue à améliorer l'enseignement et l'apprentissage et ne soit pas simplement un "super gadget" qu'on trouvera encombrant, une fois la fièvre passée.

"Il faut admettre que nous connaissons mal nos besoins en ce domaine. Les choses se passent actuellement au Québec comme si, ayant découvert le vaste monde des technologies nouvelles, et ayant peur d'un retard en ce domaine, on s'efforçait maintenant d'introduire l'ordinateur dans tous les recoins de la pédagogie."

"Nous sommes incapables actuellement, faute de recherches appropriées, de dire pour quels apprentissages l'utilisation de l'ordinateur représenterait une amélioration sensible. S'il n'apparaît pas faire de doute que l'ordinateur soit voué à un brillant avenir, on connaît mal son impact réel sur les apprentissages. En d'autres termes, il faut d'abord découvrir à quels besoins de formation peut répondre l'ordinateur et c'est là ce que le conseil abordera au cours de l'année qui vient."

Selon M. Benjamin, la micro-informatique est cependant une occasion unique de mettre en question les objectifs d'apprentissage de l'école.

"Force nous est de constater que la préoccupation de l'informatique n'a pas marqué la refonte des programmes qui n'est pas encore achevée. Il faudra prendre garde d'improviser fiévreusement une révision des programmes d'enseignement parce que soudainement on découvre les possibilités de l'ordinateur. Un virage n'a de sens que s'il remet devant soi le but poursuivi."

Par ailleurs, un autre élément invite à la prudence: l'absence de didacticiens (programmes d'ordinateur pour l'enseignement) adaptés à nos besoins. A ce jour, les utilisateurs québécois ont surtout eu à leur disposition des didacticiens traduits de l'américain. "Ce matériel n'est certes pas inutile, mais on peut se demander dans quelle mesure il répond aux objectifs culturels et éducatifs de la société québécoise."

Finalement, le conseil souligne que le virage technologique exigera en outre une concertation soutenue entre tous les intervenants du monde scolaire et qu'un effort important sera requis de l'Etat pour soutenir les commissions scolaires dans l'exercice de leurs responsabilités.

Occasion offerte au grand public de s'initier à la micro-informatique

par Michel SAMSON

S'initier durant 45 minutes à l'utilisation d'un micro-ordinateur; consulter le réseau expérimental d'accès à des banques de données Inet de Bell Canada; expérimenter quelques-uns des cours d'informatique de la Télé-université.

Ce sont là quelques-unes des possibilités qui sont offertes aux gens qui visiteront jusqu'à samedi inclus la douzaine de stands répartis dans le centre commercial Place Fleur de Lys dans le cadre d'une campagne d'information populaire sous le thème "L'informatique, c'est l'affaire de tous", organisée par la Fédération de l'informatique du Québec (FIQ).

Cette association à but non lucratif, qui regroupe 2.500 membres à travers la province, s'adresse pour la première fois au grand public pour expliquer et démystifier la micro-informatique. Le cadre d'un centre commercial a été choisi afin de rejoindre le plus grand nombre possible de gens à l'intérieur de quatre jours.

"La révolution informatique, a expliqué le président de la FIQ, Jacques Bouvier, sera un succès dans la mesure où tous les intervenants, professionnels ou utilisateurs, et le public sauront apprivoiser ces technologies, fixer des choix judicieux et maîtriser le développement de cette ère nouvelle. Ceci sera possible si tous sont bien informés."

Le stand du ministère de l'Éducation présente une démonstration de l'utilisation de l'informatique en pédagogie. Une dizaine de micro-ordinateurs sont à la disposition du public, qui peut, comme à Expo-Québec, s'inscrire à des sessions d'initiation de 45 minutes.

A ses côtés, la Télé-université permet aux visiteurs de tester sur appareil quelques-uns de ses cours relatifs à la micro-informatique comme "L'informatique... pas sorcier", "Initiation aux micro-ordinateurs" et "Programmation structurée et Basic".



Le stand du ministère de l'Éducation permet à ceux qui ont le temps de consacrer 45 minutes à un premier contact avec un micro-ordinateur.

Groupe d'information publique

La Fédération de l'informatique du Québec jusqu'ici formée de professionnels et d'utilisateurs a par ailleurs annoncé qu'elle élargit son action et ouvre ses portes à toute personne intéressée par le rôle de l'informatique dans la vie de tous les jours.

Pour ce faire, elle a créé le Groupe d'information publique. Cette section nouvelle s'associera aux organismes existants susceptibles de

lui permettre d'identifier les mutations de l'emploi, les besoins de formation et de recyclage de la main-d'œuvre et les effets de l'informatisation sur la société.

Le groupe servira d'intermédiaire entre les grands intervenants du milieu des nouvelles technologies et la population. Il entend créer divers services d'information pour ses membres: un bulletin, l'accès à une banque de données, des ateliers, etc. Ce nouveau service s'adresse à toute personne qui s'intéresse à l'informatique.



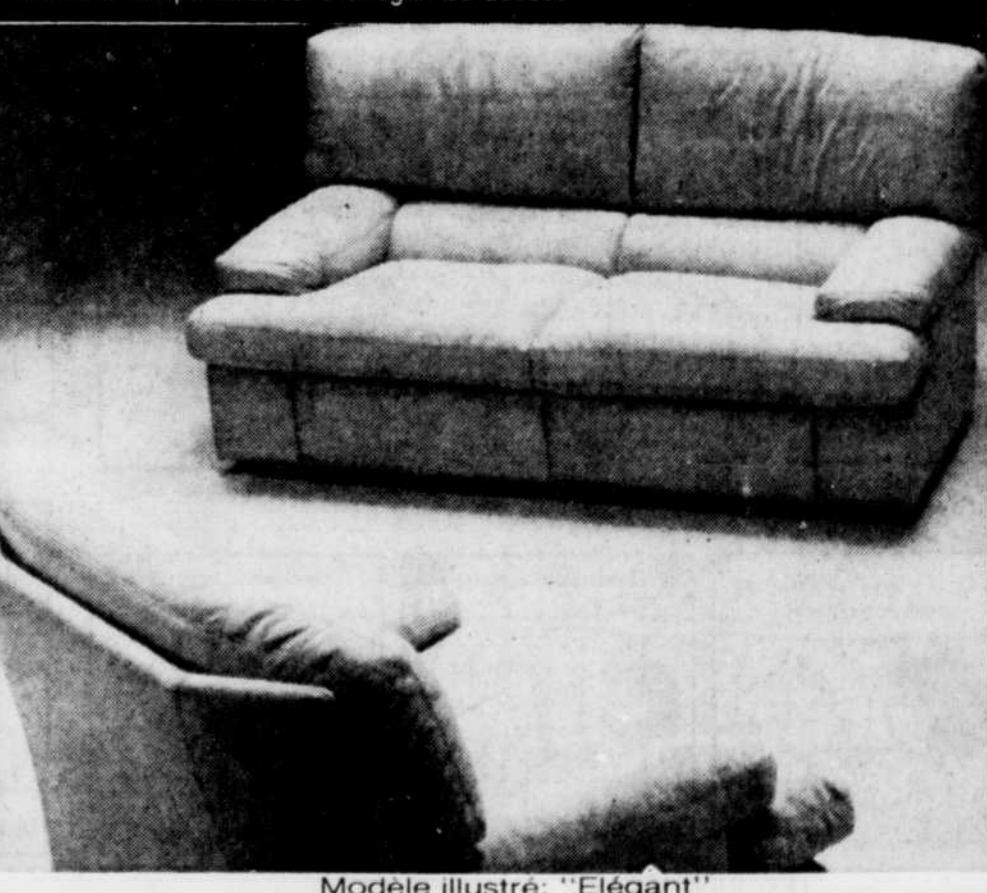
Des vêtements de sport indispensables... aux lignes classiques et nouvelles. Et à des prix H.R. trop irrésistibles pour ne pas en profiter! La tendance est aux coordonnés. Choisissez d'abord le pantalon classique en laine, à la ceinture dernier-cri, ou encore la jupe, elle aussi en laine, et aux plis souples. Harmonisez le tout d'un chandail de la collection H.R. Voilà la base d'une garde-robe nouvelle et élégante pour l'automne. Le pantalon et la jupe, exclusifs à H.R., sont offerts dans sept couleurs superbes, toutes spécialement teintées pour s'harmoniser aux tricotés: pourpre, bordeaux, bleu, anthracite, marine, noir et rouge. Tailles 5-13. Pantalon 60\$. Jupe 75\$. Tricot, tailles P.M.G. de 45\$ à 68\$. Miss Renfrew.

Place de l'Hôtel de Ville • Ouvert vendredis jusqu'à 21 h. • (2 heures de stationnement gratuit)
Place Ste-Foy • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

HOLT RENFREW

Septembre est le mois du cuir chez espace contemporain

En effet, tous nos meubles en cuir importés d'Italie et de Scandinavie sont en promotion durant tout le mois de septembre. La qualité, le design et les prix de nos meubles en cuir étant déjà exceptionnels, les rabais que vous pourrez obtenir en utilisant les bons d'achats apparaissant au bas de cette annonce vous feront bénéficier d'aubaines à nulles autres comparables dans la région de Québec.



Modèle illustré: "Élégant"

espace contemporain inc.

à l'angle de la tradition québécoise et de la conception internationale

A proximité de ZIP et de Univers Décor, angle boul. Hamel et Henri IV - 871-1114

RABAIS A L'ACHAT DE MEUBLES EN CUIR CHEZ ESPACE CONTEMPORAIN

SOFA, CAUSEUSE ET FAUTEUIL	800\$		
SOFA ET CAUSEUSE	600\$	SOFA	300\$
SOFA ET FAUTEUIL	500\$	CAUSEUSE	250\$
CAUSEUSE ET FAUTEUIL	450\$	FAUTEUIL	150\$

(en vigueur jusqu'au 31 septembre 1983)

Ce soir à 18h30

Au programme:

- Richard Johnson, chroniqueur financier, s'entretient avec Lise Le Bel.
- Un test sur les woks.
- Aimé Boivin traite de la ruée vers l'étude de l'économie avec Paul Dell'Aniello.
- France Dauphin nous parle de la cohyline, médicament favorisant la cicatrisation.

Réalisation: Nicole Nolet

Radio Québec

TÉLÉSERVICE

L'habitant du Nord veut planifier son avenir

par Pierre-Paul NOREAU

Le développement de la région du Nord (autre 49e parallèle) doit être planifié par les gens du Nord et non par ceux du Sud.

Il y a une très grande réticence à ce que la partie sud de la municipalité de la Baie James soit associée aux municipalités régionales de comté (MRC) de l'Abitibi et du Lac-Saint-Jean.

Ces deux prises de position ont fait l'objet d'un consensus chez les représentants cris et blancs des municipalités de la région de la Baie James, alors que pour une première fois élus ces deux groupes s'assoient à une même table.

Le projet du ministre délégué à l'Énergie et au Développement régional, M. François Gendron, sur une restructuration des régions, est à l'origine de ces pourparlers.

Selon M. David Cliche du Grand conseil des Cris, les discussions entre les différents intervenants ont été fructueuses et ont débouché sur les deux prises de position mentionnées ci-haut et sur une proposition de la part des représentants des municipalités de Lebel-sur-Quévillon, Chapais, Matagami et Chibougamau (cette dernière ayant fourni son accord sans toutefois avoir des délégués à la rencontre).

Cette proposition consiste à demander le remplacement de la municipalité de la Baie James actuellement sous la juridiction de fonctionnaires, par une structure mixte (Cris et Blancs) municipale.

Bien qu'on soit satisfait de cette première réunion des élus cris et blancs de la région de la Baie James

les représentants autochtones ne sont pas prêts pour l'instant à fournir leur réponse.

"Il faudra d'abord connaître exactement quelles sont les intentions du gouvernement sur le territoire de la Baie James. Par ailleurs, nous devons d'abord tenir une

réunion des chefs cris du conseil les 3 et 4 octobre et cette proposition est à l'ordre du jour", a expliqué M. Cliche. L'arrivée du document "Le choix des régions" en version anglaise facilitera l'analyse par ailleurs.

Quant au document du mi-

nistre Gendron autour duquel se sont réunis le chef Abel Kitchen de Waswanipi, M. Cliche du Grand conseil, les maires Pierre Brisson (Lebel-sur-Quévillon), Christian Claveau (Chapais), Jean-Pierre Côté (Matagami) en plus de M. Ulrich Raté du comité de citoyens de Des-

maraisville et Miquelon, les délais pour formuler les revendications sont jugés beaucoup trop courts. Les maires blancs ont demandé une extension jusqu'au 31 décembre, les représentants cris jugeant eux aussi que la limite du 1er octobre n'avait rien de raisonnable.

Villes jumelées: Léonard va en France

par Marcel COLLARD

Le ministre Jacques Léonard s'embarquera ce soir pour un voyage d'une semaine en France où il consacrera le rôle de membre associé du Québec au conseil international de la Fédération mondiale des villes jumelées.

Son agenda prévoit des entretiens avec plusieurs maires, dont M. Jacques Chirac, l'influent maire de Paris.

Il se propose ainsi "d'assurer le maximum de

pénétration du Québec au sein des instances de la fédération, d'établir des liens étroits entre le gouvernement du Québec et les représentants des divers pays siégeant au conseil international et de promouvoir la participation à l'important congrès mondial de la fédération mondiale qui se tiendra pour la première fois en Amérique du Nord, à Montréal, du 22 au 28 septembre 1984.

L'adhésion du Québec comme membre associé sera sanctionnée à Lille, par le conseil international, selon l'esprit énoncé dans le texte préparatoire au voyage de M. Léonard et dont LE SOLEIL a obtenu copie, cette démarche sert bien l'intérêt du gouvernement "à établir des liens étroits avec les membres du conseil afin d'y obtenir les appuis nécessaires lorsqu'il présentera des propositions visant l'atteinte de ses objectifs".

Le gouvernement québécois avait, au con-

grès de Casablanca, et à une réunion tenue en juin 1982, à Lachine, offert son appui technique à la réalisation du congrès de 1984, à Montréal. Déjà, il a fait une avance de \$200.000, sous forme de prêt pour assurer la liquidité financière du comité organisateur, en plus de contribuer par les ressources de divers ministères.

La contribution à la fédération s'élève à \$30.000 assumée moitié-moitié par le ministère des Affaires municipales et celui des Affaires intergouvernementales.

De cette participation à la fédération, le Québec espère la "conclusion d'une entente et la mise en œuvre de représentation de la FMVJ par des Québécois auprès de certains organismes internationaux, l'exploration quant à l'organisation éventuelle au Québec d'un colloque international après le congrès de 1984... et d'un transfert possible de son centre de décision à Montréal".

Un Show Coloré

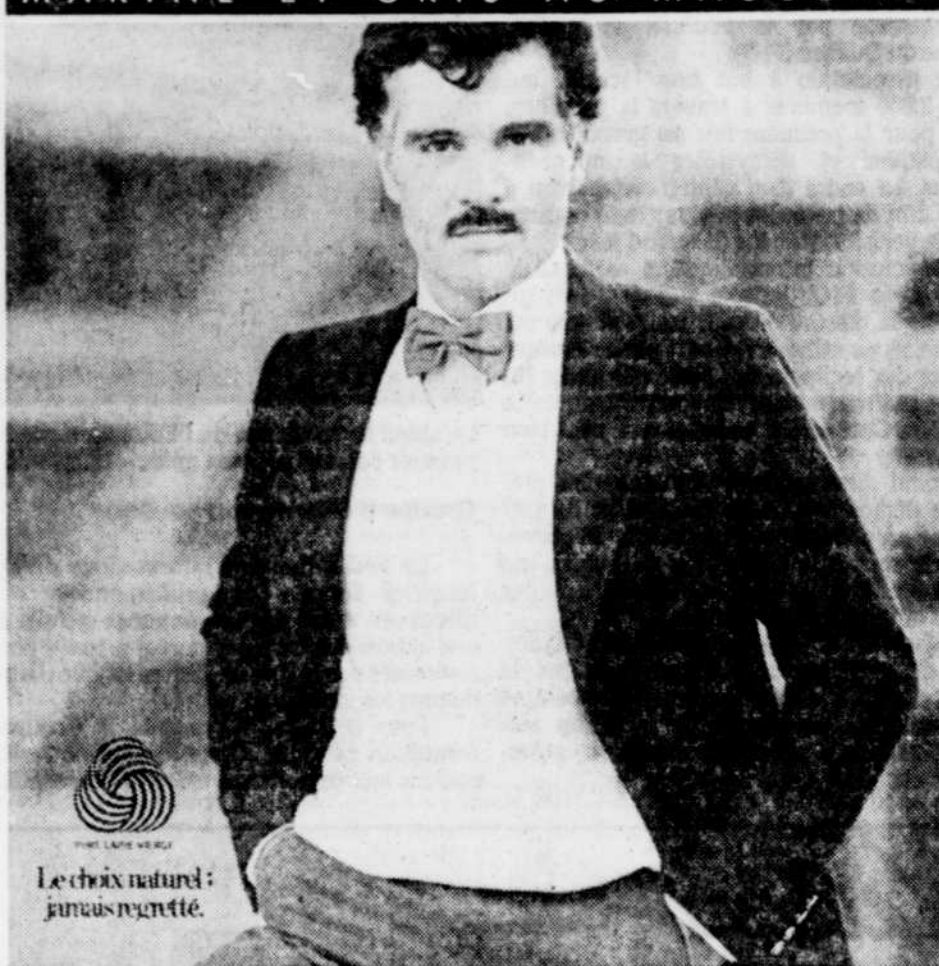


Suivez le leader musical à Québec



Un show coloré et plein d'humour
avec Richard Proulx et Gilles Gauthier
du lundi au vendredi
de 6h00 à 9h00

MARINE ET GRIS AU MASCULIN



L'homme H.R. — à l'allure pleine d'assurance et à l'image reflétant le succès. Illustrés et en exclusivité chez H.R. blazer marine de coupe droite, avec boutons de métal armoriés et pantalons gris habillés, de notre Collection Club. Les deux sont 100% laine. Le blazer, 245\$ et les pantalons, 75\$. Cet ensemble des plus élégants est en exclusivité à la boutique pour hommes chez H.R.

Place de l'Hôtel de Ville • Ouvert vendredis jusqu'à 21 h. • (2 heures de stationnement gratuit)
Place Ste-Foy • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

HOLT RENFREW

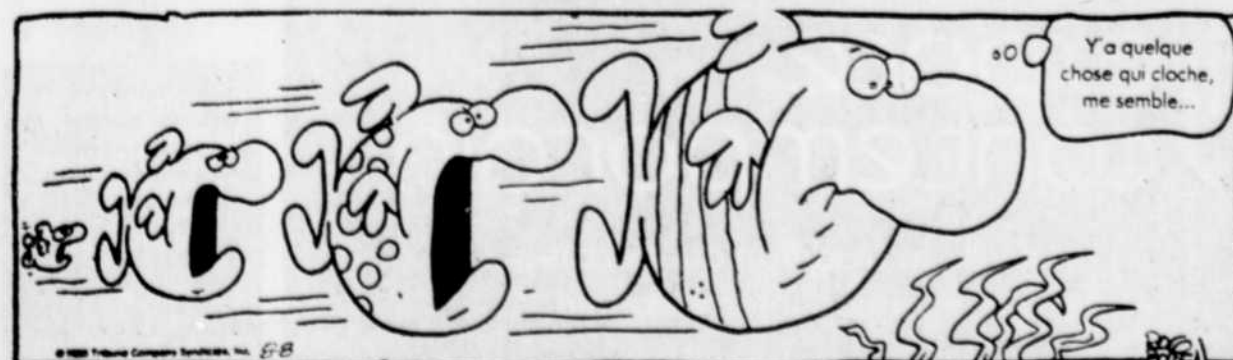
BOTTINE



PEANUTS



LES JUNGLES



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



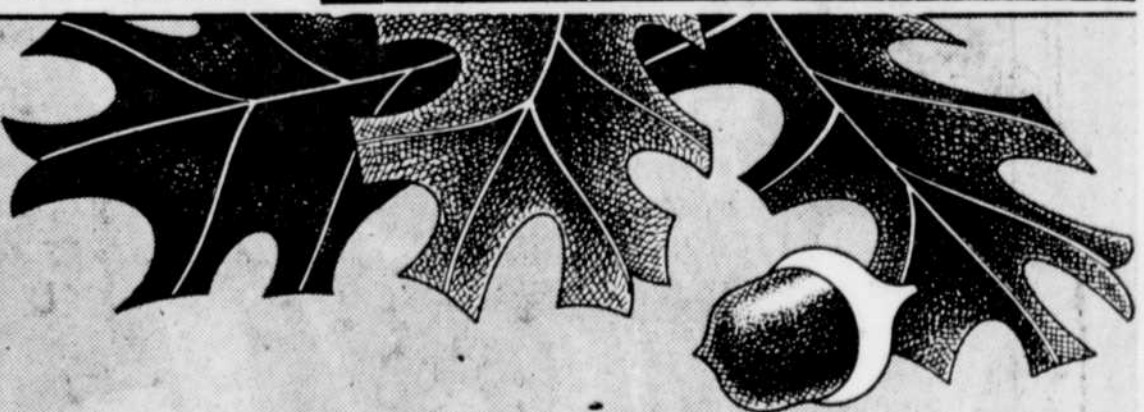
BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



L'hôpital de Sept-Iles comparé au Tiers-monde



Au coeur de Sainte-Foy

plaza laval

Le centre commercial idéal!

33 marchands vous accueillent en ami(e)

Vous y trouverez mode, santé, beauté pour tous...

• Boutique Athena vêtements mode pour dames	• Plaza de l'Uniforme uniformes pour hommes et dames	• Salon Coupe d'Art coiffure masculine	• La Boîte à Laine laine Phildar
• Cuir Atout Importations cuir, suède et daim pour elle et lui	• Bijouthèque bijoux, cadeaux et réparations	• Salon Valérie coiffure pour dames	Egalement: Amusement Concorde Inc. • Aux mille délices • Bédard Louis • Café Campus • Gerbe de Blé • Cordonnerie de la Plaza • Futong Décor • Provigo • Cuisine de l'artiste • Deltanet • L'oeillet Fleuriste • C.A. Médick • Photos Garbis • Restaurant Jac & Gil • Casse-croûte Gina • Restaurant Le Petit Pain • Galerie d'Art V • Pharmacie J.C. Robidoux • Quincaillerie Lavallée • Santé-Forme Dalquier • Restaurant Saint-Germain • Imagine Décoration
• Boutique Les Soldes importations féminines	• Institut La Joconde esthétique pour elle et lui	• Couture Riad réparation de vêtements	

Cet automne, faites connaissance avec Plaza Laval

2750, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy

COURSE À LA DIRECTION

L'élection de 76: pas un coup de tête

Pourquoi Robert Bourassa a-t-il commandé une élection pour le 15 novembre 1976 qui allait donner le pouvoir au Parti québécois?



J. Jacques Samson

à Québec

C'est la question-reproche que lui adressent inlassablement, depuis des semaines, ses colistiers dans la course à la direction du Parti libéral du Québec, particulièrement M. Daniel Johnson.

Depuis quelques jours, des journalistes ont reçu une copie de l'enregistrement d'une entrevue diffusée le 23 octobre 1977 par le réseau Télémedia, lorsque M. Bourassa était en "exil" à Paris après sa cinglante défaite électorale. L'ancien premier ministre explique à la fin de l'interview qu'en déclenchant des élections générales, qu'il gagne ou perde, il bloquait de façon certaine le rapatriement de la constitution que visait Pierre Trudeau. On peut comprendre de ses propos que la poursuite de cet objectif a primé pour lui sur les risques que le Parti québécois arrache le pouvoir aux libéraux.

Robert Bourassa n'en était pas à son premier affrontement du genre: en 1971, à Victoria, il avait une première fois tenu tête à Pierre Trudeau qui voulait enclencher une révision constitutionnelle. Le refus de Bourassa de signer la charte de Victoria lui a valu des démêlés avec les libéraux fédéraux qui ré-

sonnaient encore, il y a quelques semaines seulement, dans les déclarations empoisonnées des Jean Chrétien et André Ouellet sur la candidature de M. Bourassa.

L'organisation Bourassa imputée à des partisans de Daniel Johnson, à Québec, la distribution de l'enregistrement de l'entrevue d'octobre 1977 et relie cette initiative aux "bombes" promises par le clan Johnson d'ici la fin de la campagne à la direction libérale.

Celui qui fait circuler l'enregistrement en question, que l'on a aussi pu entendre mardi matin à la radio, fait valoir que des libéraux ne veulent pas d'un chef libéral qui pourrait répéter ces écarts à une certaine ligne de conduite libérale, non écrite, voulant que le PLQ se situe de façon indéfectible dans la pensée du Parti libéral du Canada, face à un adversaire séparatiste au Québec.

Pourquoi aux deux tiers d'un mandat, avec 102 députés sur 110, avoir "donné" le pouvoir au Parti québécois en 1976?

Pas un coup de tête

La décision de déclencher des élections a été prise de façon collégiale, soutient Robert Bourassa, au Conseil des ministres tenu à Sherbrooke. "Je n'ai pas fait cela sur un coup de tête, expliquait-il hier. En défendant les droits du Québec, je pensais gagner l'élection..."

M. Bourassa explique que le rapatriement de la constitution signifiait pour lui la diminution des droits historiques du Québec. Il considère que l'argument que le PLQ détenait 102 sièges à l'As-

semblée nationale n'est pas pertinent: il n'avait pas été élu en 1973 avec le mandat de bloquer un projet fédéral de rapatriement de la constitution qu'il savait, de source britannique, très sérieux, pas plus que M. Jean Lesage ne s'était senti autorisé, en 1962, à entreprendre la nationalisation des compagnies d'électricité, sans retourner devant l'électorat.

"De quels moyens je disposais pour protéger les droits historiques du Québec?", interroge-t-il. "Le moyen à ma disposition, c'était une élection à toutes fins utiles référendaire."

La question constitutionnelle était une préoccupation majeure dans la société québécoise en 1976: le poids politique du Québec dans l'ensemble canadien diminuait en raison de la démographie, il ne croyait pas personnellement aux menaces de sécession pour protéger les pouvoirs du gouvernement du Québec; ne restait comme possibilité qu'à rechercher un appui populaire. "Si on a fait une élection pour étatiser des compagnies d'é-

lectricité, on pouvait justifier une élection pour protéger des droits historiques", ajoute-t-il.

Cette préoccupation est bien inscrite au PLQ d'ailleurs puisque l'Opposition libérale a voté il y a deux ans une motion conjointe avec le Parti québécois pour dénoncer le rapatriement de la constitution.

Pas un suicide

M. Bourassa se défend par ailleurs d'avoir alors couru au suicide politique en déclenchant l'élection du 15 novembre 1976. Les sondages montraient un fort taux d'indécision chez les anglophones qui auraient dû se ranger derrière le Parti libéral. Ils ont plutôt rejoint l'Union nationale de Rodrigue Biron.

D'importants problèmes pour le gouvernement étaient aussi à prévoir pour 1977 (dossier olympique, régie anti-inflation, grèves appréhendées) et rien ne permettait de croire à une remontée de la cote de popularité du PLQ. Il y avait plus de chances de remporter une élection précipitée que d'attendre l'expiration du mandat.

Inondation de communiqués

L'organisation Johnson inonde les médias de communiqués depuis deux jours sur les propositions du député de Vaudreuil-Soulanges en matières économiques et de relations de travail. Les journalistes reprochaient à M. Johnson de ne pas avoir publié de programme. Il faudra bientôt faire relire tous ces communiqués: plus d'une douzaine expédiés en quelques heures.

M. Bourassa se défend avec énergie de s'être engagé auprès de certains ministres fédéraux à signer l'accord constitutionnel de novembre 80, en échange de leur silence durant la présente campagne, comme le veulent certaines rumeurs. Il répète sa position: si Ottawa maintient les ouvertures faites sur le préambule de la constitution, le droit de veto de l'immigration, la loi de la famille et la Cour suprême, les chances sont grandes de s'entendre.



(Bourassa)



À l'issue des élections du 15 novembre 1976, les partisans du PQ manifestaient leur joie dans les rues. Leur parti avait battu Robert Bourassa qui avait déclenché une élection anticipée.

Jours Sears

Notre plus grande réclame nationale*

*et bas prix de tous les jours

Rabais 25%

sur robes chemisiers



Rabais 25%
Jolies robes à bons prix...
Procurez-vous en plus d'une!

33⁷⁵ à 52⁵⁰
ch. Ord. 45 \$ à 70 \$

Les mentions "Ord." ou "Était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys. Sainte-Foy, Place Laurier; Lévis, Galeries Chagnon. Copyright Canada, 1983, Simpsons-Sears Limitée.

Magasinage en personne seulement.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Johnson et Paradis ont multiplié les promesses

par Norman DELISLE

LAVAL (d'après PC) — Daniel Johnson et Pierre Paradis, tous deux candidats au leadership libéral, ont multiplié les promesses hier alors qu'ils prenaient la parole devant les membres de la Chambre de commerce de Laval, en banlieue de Montréal.

Le député de Vaudreuil-Soulanges, Daniel Johnson, a promis de mettre en place, advenant son élection à la tête du Parti libéral puis à la direction du Québec, une série de mesures pour régler les conflits dans le secteur public. Ces mesures vont de l'abolition du droit de grève dans les services de santé jusqu'à la disqualification des officiers syndicaux en cas de grève illégale.

Son adversaire à la direction du PLQ, le député Pierre Paradis de Brome-Missisquoi, s'est engagé de son côté à abolir l'impôt sur les successions et les droits de péage sur les autoroutes du Québec.

De tels engagements de la part des deux candidats ont comblé d'aise les quelque 250 membres de la Chambre de commerce de Laval, qui ont longuement applaudi les deux députés.

L'autre candidat au leadership, M. Robert Bourassa, également invité à la même tribune, a décliné l'offre de se présenter en invoquant des engagements antérieurs pris auprès de militants libéraux.

Les deux adversaires ne se sont pas "affrontés" comme tel puisqu'ils ont pris la parole à tour de rôle après qu'un tirage au sort eut déterminé que M. Paradis parlerait en premier.

Ils se sont même placés côte à côte pour répondre ensuite aux questions des journalistes lors d'une conférence de presse.

Parlant le premier, M. Paradis s'est engagé à abolir l'impôt sur les successions s'il prenait le pouvoir.

Le député de Brome-Missisquoi s'est également engagé à abolir les droits de péage sur les autoroutes.

Pour sa part, le député de Vaudreuil-Soulanges, Daniel Johnson, a affirmé que la force acquise par le monde syndical au fil des années dans le secteur public était "disproportionnée".

Aussi, un gouvernement libéral dirigé par M. Johnson s'empresse d'abolir le droit de grève dans les hôpitaux et ferait disqualifier les dirigeants syndicaux en cas de grève illégale.

La querelle des chiffres continue

MONTREAL (d'après PC) — Sans concéder la défaite, l'organisation de l'aspirant Pierre Paradis ne s'accorde que 10 pour 100 des chances de pouvoir forcer la tenue d'un deuxième tour de scrutin le 15 octobre.

La vice-présidente de la campagne du député de Brome-Missisquoi, Mme Lise Thibault, a déclaré hier à la presse que M. Paradis avait bel et bien 10 pour 100 des chances de gruger suffisamment de voix à l'aspirant Robert Bourassa pour obliger les 2,925 délégués à voter deux fois pour choisir le successeur de Claude Ryan, le 15 octobre.

Du coup, elle relance la querelle de chiffres, tout en concédant une large avance à l'ancien premier ministre qui aurait obtenu, selon l'équipe de M. Paradis, 2,175 voix, c'est-à-dire 600 voix de plus que la majorité simple pour l'emporter. On s'en donne 387 avec la deuxième place et on en accorde 305 à Daniel Johnson.

POLITIQUE

Droits des francophones: Pawley dit ne pas avoir besoin d'Ottawa

WINNIPEG (d'après PC) — Le premier ministre manitobain, M. Howard Pawley, a déclaré, hier que le Manitoba n'avait pas besoin qu'Ottawa s'occupe de résoudre le débat autour de la question des droits de la langue française dans sa province.

Le premier ministre a souligné aux journalistes qu'il voulait discuter d'économie au cours de la rencontre qu'il doit avoir avec M. Trudeau, aujourd'hui, et non du sujet controversé des services en langue française.

"Nous n'avons pas besoin d'aide de l'extérieur dans le but de résoudre cette question", a affirmé M. Pawley, le seul premier ministre provincial néo-démocrate.

Ce dernier a dit ne pas vouloir s'impliquer dans les manœuvres que se livrent M. Trudeau et le chef conservateur Brian Mulroney, au sujet de la langue française au Manitoba.

M. Pawley a souligné qu'il ne soulèverait pas la question au cours de la réunion, mais croit que M. Trudeau le fera.

Cette rencontre fait partie de quatre réunions qui ont lieu à Winnipeg avec M. Pawley et d'autres premiers ministres provinciaux, pour parler d'économie.

Société franco-manitobaine

De son côté, le président de la Société franco-manitobaine, M. Léo Robert, a soutenu, à sa sortie d'une rencontre avec le ministre Serge Joyal, hier, à Ottawa, que sa société n'entend pas faire campagne lors du référendum qui aura lieu à la fin du mois à Winnipeg sur les droits des francophones du Manitoba, mais espère toutefois que le Parlement fédéral prendra, d'ici peu, officiellement position sur le bilinguisme dans cette province.

Du même souffle, il a lancé un appel aux conservateurs fédéraux de Brian Mulroney afin qu'ils prennent position

sur la délicate question des droits des 50,000 Franco-Manitobains.

"Les Manitobains comme les Canadiens ont le droit de connaître la position du Parti conservateur sur cette question, a dit M. Robert, ajoutant qu'une résolution fédérale, quelle qu'elle soit, aiderait la situation politique au Manitoba, à condition qu'elle soit acceptée par les trois partis."

De son côté, à l'issue du caucus de son parti, le chef conservateur Brian Mulroney a promis que son parti se prononcerait "avec célérité" dès que "le premier ministre Trudeau fera une proposition quelconque". "Il faut attendre

l'option choisie par le gouvernement. La semaine dernière cela semblait très urgent pour M. Trudeau, maintenant il dit qu'il considère toujours trois ou quatre avenues", a lancé M. Mulroney.

Quant à M. Robert, il venait hier rencontrer le secrétaire d'Etat Serge Joyal, quelques heures avant que le premier ministre du Manitoba, M. Howard Pawley, ne s'entretienne avec le premier ministre Trudeau aujourd'hui.

Pour M. Joyal, il serait souhaitable que la Société franco-manitobaine, qui a reçu près de \$700,000 d'Ottawa au cours de la dernière année pour son fonctionnement et pour ses frais juridiques,

"puisse se financer à même l'enveloppe actuelle".

M. Joyal a cependant indiqué qu'Ottawa serait prêt à considérer d'autres demandes financières des Franco-Manitobains si des questions imprévues surgissaient.

Quant à M. Robert, il estime qu'il vaut mieux pour son groupe de concentrer ses efforts sur la communauté francophone de Saint-Boniface plutôt que de tenter de faire campagne dans tous les secteurs de Winnipeg. "C'est eux qui seront notre première préoccupation", a-t-il dit, ajoutant qu'il entendait profiter du référendum pour conscientiser les francophones aux enjeux du bilinguisme.

Autre faux pas de Mulroney

(D'après UPC et PC) — Une semaine après que le nouveau chef du Parti conservateur se fut mis dans l'eau bouillante dans le dossier touchant le bilinguisme au Manitoba, Brian Mulroney récidive, à l'issue d'un échange avec le ministre Lloyd Axworthy, au grand ravissement du gouvernement et des députés libéraux.

Ainsi, profitant de la période des questions, hier, le chef conservateur a demandé au ministre des Transports, M. Lloyd Axworthy, s'il avait l'intention de verser davantage de subventions au transport dans les Maritimes pour venir en aide aux petites et moyennes entreprises.

La réponse ne s'est pas fait attendre. Le ministre Axworthy a immédiatement répliqué que quelques heures plus tôt, il avait personnellement annoncé un programme de \$67 millions au transport pour venir en aide aux entreprises de l'Est du pays.

Le ministre Axworthy a ensuite laissé entendre que le chef conservateur

devrait réviser quelques-unes de ses propositions demandant une diminution du déficit.

Se rendant vite compte qu'il n'avait pas posé une question susceptible d'embêter le ministre libéral, M. Mulroney est revenu à la charge en demandant à M. Axworthy s'il avait l'intention de faire plus pour les entreprises de l'Est. "Nous sommes heureux de constater, a répliqué le ministre, que le chef de l'Opposition n'a pas mis beaucoup de temps à se convertir puisque maintenant il souhaite que le gouvernement distribue plus d'argent au lieu de couper les dépenses", comme il le proposait, depuis son accession à la direction du PC canadien.

Le ministre Axworthy a rappelé l'échange intervenu entre Brian Mulroney et Allan MacEachen, lundi, au cours duquel le chef conservateur, à l'appui d'un rapport récent du Fonds monétaire international, a condamné le déficit fédéral.

"Je répondrai à la question du chef conservateur, a conclu le ministre, en disant qu'au cours de mes discussions de

ce matin (hier) avec les représentants de la communauté des affaires des Maritimes, je les ai invités à me transmettre leurs points de vue sur le document que nous avons l'intention de rendre public la semaine prochaine."

A sa sortie de l'enceinte des Communes, M. Mulroney a reconnu n'avoir pas été informé du maintien des subventions au transport dans les Maritimes, mais, par ailleurs, indiqué que le seul but visé par sa question était de forcer le gouvernement à prendre des engagements publics "pour le plus grand bien des Canadiens et, si les libéraux veulent jouer aux bouffons, ça les regarde", a-t-il ajouté.

Le nouveau chef conservateur qui, pour la sixième fois se présentait aux Communes, a indiqué que les libéraux cherchaient à exploiter malicieusement son inexpérience.

M. Mulroney a d'ailleurs laissé entendre que le premier ministre Trudeau, selon lui, avait même laissé voir son dégoût devant la tournure des débats de son équipe aux Communes.



Margaret Trudeau

Trudeau ne consentirait jamais au divorce

La ville d'Ottawa a été bouleversée, mardi, par une manchette annonçant que le premier ministre, Pierre Trudeau, accordait le divorce à son épouse Margaret.

L'affaire était sans aucun fondement. Il n'en est pas question et les intimes de



richard daigault à Ottawa

Trudeau disent qu'il ne consentira jamais au divorce.

Mais, là où il y a de la fumée il y a du feu. La nouvelle du quotidien anglophone de la capitale était fondée sur une conversation téléphonique entre un journaliste et Margaret.

Cette conversation, au fait, portait sur une entente que seraient en train de négocier les deux parties concernées sur les termes d'une séparation permanente.

Mais entre séparation et divorce, il y a tout un monde. C'est ce que le journal d'Ottawa a semblé mal comprendre.

Même s'il n'est pas question que Trudeau démissionne à brève échéance pour rentrer au Québec avec ses trois fils, il prépare néanmoins le terrain en vue de cette inévitable échéance.

Rappelons les procédures entreprises par Trudeau concernant sa résidence à Outremont parce que certaines constructions lui obstruent la vue. Tout cela est relié à son retour au Québec. Il en est de même des pourparlers en vue d'une séparation permanente.

Le grand public suit dans le journal anglophone d'Ottawa les péripéties de la vie amoureuse de Margaret. Depuis quelques mois, elle est en amour avec Fried Kemp, un homme qui a fait fortune dans les valeurs immobilières. Il a 34 ans.

Il y a six ans, les Trudeau se sont séparés. Les termes d'une entente de séparation "temporaire" annoncée le 27 mai 1977, accordaient la garde des trois fils issus du mariage au premier ministre. D'autre part, il était d'accord pour que la mère reçoive les enfants trois ou quatre jours par semaine.

Margaret acheta une maison toute proche de la résidence officielle du premier ministre, au 24 Sussex. Aucun problème pour les enfants. Justin-Pierre est âgé de 11 ans, Charles-Emmanuel de 9 et Michel-Charles-Emile de 7. Ils sont baptisés dans la religion catholique.

Trudeau tient à ce qu'ils continuent leurs études au Québec lorsqu'il y retournera pour prendre sa retraite.

En 1971, lorsqu'ils se sont mariés, Pierre Trudeau avait 51 ans et Margaret 22 ans.

Travailleurs du Nord: impôt non touché

Le moratoire fiscal dont bénéficient les travailleurs dans les villes nordiques sera maintenu.

Un informateur a expliqué au journal LE SOLEIL, qu'un comité avait été formé pour étudier cette question et que le ministre des Finances, Marc Lalonde, ferait connaître sa décision dans un avenir rapproché.

Pour le gouvernement fédéral, ce moratoire ne représente qu'une somme minime, \$13 millions en impôt non perçu. Lalonde insistait "sur le principe".

Mais à la veille des élections fédérales les torts que pourrait causer aux libéraux dans les régions nordiques du Canada l'abolition du moratoire sont "incalculables".

LE CHEVROLET S-10 L'EMPORTE SUR LA CONCURRENCE...

COUP SUR COUP!

UNE COTE DE CONSOMMATION EXCEPTIONNELLE:
Cote comparative 7,1/100 km (40 mi/gal), avec le moteur 4 cylindres de 1,9 L et la boîte manuelle à 5 vitesses livrables.*

LE PLUS LONG EMPATTEMENT LIVRABLE:
117,9 po. Le Chevrolet S-10 vous donne le plus de confort.

LA PLUS LONGUE CAISSE DE PICK-UP LIVRABLE:
89 po. Pour les charges les plus longues.

CHARGE UTILE DE 1625 LB LIVRABLE:
Le Chevrolet S-10 peut transporter plus que bien des camions standard.

CONSTRUCTION À DOUBLE PAROI:
Le Chevrolet S-10 est costaud.

LA PLUS GRANDE CAPACITÉ DE REMORQUAGE:
5 000 lb, avec l'équipement approprié.

PUISSANT V6 STANDARD:
Aucun des pick-ups nouveau format de Ford, Datsun, Toyota, Mazda ou Dodge n'a le robuste V6 du Chevrolet S-10 en équipement standard.

PLUS D'ESPACE AUX JAMBES:
42,5 po. Aucun pick-up nouveau format ne vous en donne plus.

PLACE POUR 3:
Plus d'espace pour la tête que les importés.

SYSTÈME INSTA-TRAC RÉVOLUTIONNAIRE:
Passez de 2 à 4 roues motrices en rapport élevé et inversement, à n'importe quelle vitesse.

SUSPENSION AVANT INDÉPENDANTE:
Pour rouler en douceur.

V6 OU 4-CYL. À ESSENCE:
Sans supplément.

ET DU NOUVEAU EN 84, LA PUISSANCE DIESEL!
Grand rendement en carburant. Cote comparative 6,1/100 km (47 mi/gal), avec le moteur diesel 4 cylindres de 2,2 L et la boîte manuelle à 5 vitesses livrables.* Beaucoup de puissance et de couple moteur. Offert sur le S-10 standard 2 roues motrices et sur les modèles Maxi-Cab. S-10... LE CHEVROLET QUI EST PARMI LES CAMIONS COMPACTS LES PLUS VENDUS AU CANADA.

PASSEZ À L'ACTION AVEC LES CAMIONS CHEVROLET.

Chevrolet

Les recteurs iront parler au public

par J.-Claude RIVARD
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Une vingtaine de chefs d'établissements universitaires iront aux quatre coins du Québec, du 2 au 8 octobre, pour rencontrer le public et attirer son attention sur la contribution essentielle qu'apportent les universités au développement social, culturel et économique de la société.

La Conférence des recteurs et principaux d'universités du Québec (CREPUQ) a, en effet, nolisé un avion qui conduira la délégation à Rimouski, à Chicoutimi, à Rouyn, à Hull, à Québec, à Sherbrooke et, enfin, à Montréal. Dans chaque endroit, il se tiendra des séances publiques à caractère thématique de même que des rencontres avec les milieux socio-économiques.

La CREPUQ a tenu, hier, une conférence de

presse au cours de laquelle son président, le recteur Claude Hamel, de Sherbrooke, a levé le voile sur les grandes lignes de la tournée.

Une participation

Le recteur Hamel a expliqué que c'est la façon originale, imaginée par la CREPUQ, pour apporter une participation concrète à la Semaine des universités, décrétée pour tout le pays, par l'Association des universités et collèges du Canada.

La CREPUQ entre ainsi dans le mouvement des grandes manifestations organisées ici et là, à travers le Canada par l'association, par le Conseil des recteurs d'universités de l'Ouest canadien, par le Conseil des universités de l'Ontario, par l'Association des universités de l'Atlantique.

M. Hamel estime que la tournée comblera une grave lacune constatée, l'an dernier, par le sondage d'opinion de SORECOM: les Québécois

ont beaucoup d'estime pour leurs universités; ils les jugent importantes mais ils ignorent substantiellement ce qu'elles font et ce à quoi elles servent.

Le coût de l'initiative est évalué à environ \$30,000. Les dépenses devraient être en grande partie comblées par les souscriptions venues et à venir d'une quinzaine de grandes entreprises de la métropole, a dit M. Hamel.

Echelon local

Au niveau de chaque région, plusieurs activités marqueront aussi la "Semaine des universités".

Des comités sont à l'oeuvre depuis le printemps pour organiser des activités sur les campus.

A l'université Laval, par exemple, on doit tenir lundi, une conférence de presse où on lèvera le voile sur un important programme

Québec, Le Soleil, jeudi 22 septembre 1983

d'activités, devant attirer des milliers de personnes sur le campus: concerts, conférences, colloques, expositions... Il y aura notamment les fêtes du 20e anniversaire de la faculté des sciences et de génie, auxquelles participera personnellement le premier ministre René Lévesque.

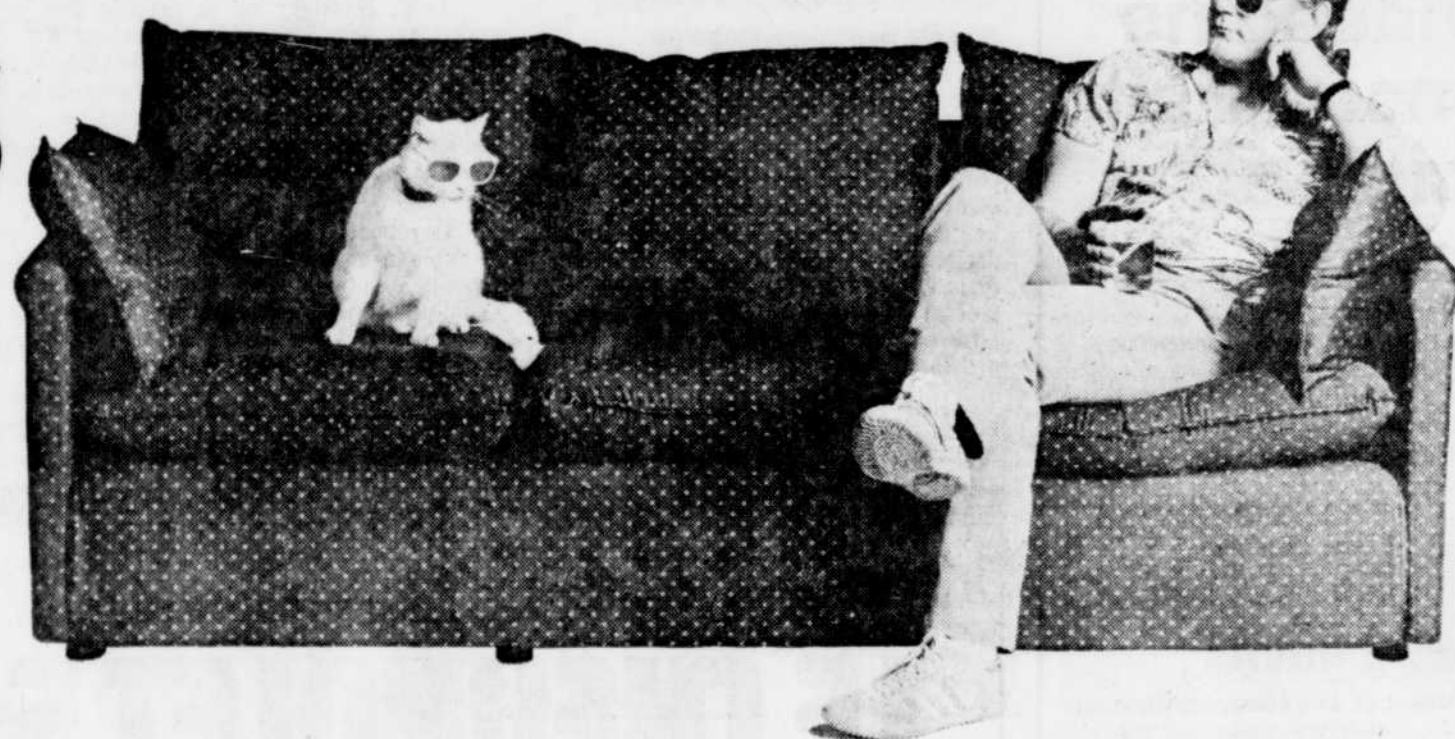
La tournée

Dans le cadre de la tournée des chefs d'établissements membres de la CREPUQ, l'université Laval sera d'ailleurs l'hôte d'environ 150 représentants du milieu socio-économique auxquels il sera demandé de se prononcer sur leurs attentes à l'égard des universités. La rencontre sera organisée conjointement par l'université Laval, l'université du Québec (siège social), l'École nationale d'administration publique (ENAP), la Télé-université et l'Institut national de la recherche scientifique.

Si le prix d'un canapé confortable vous fait bondir, détendez-vous!

OSABY. Canapé 3 places. **möbelfakta** Fabrication canadienne, confort canadien. Habillé coton bleu.

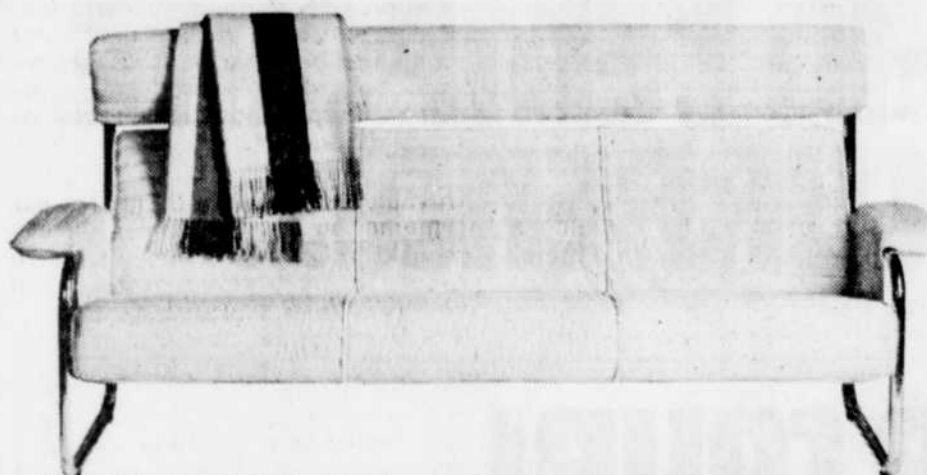
\$495



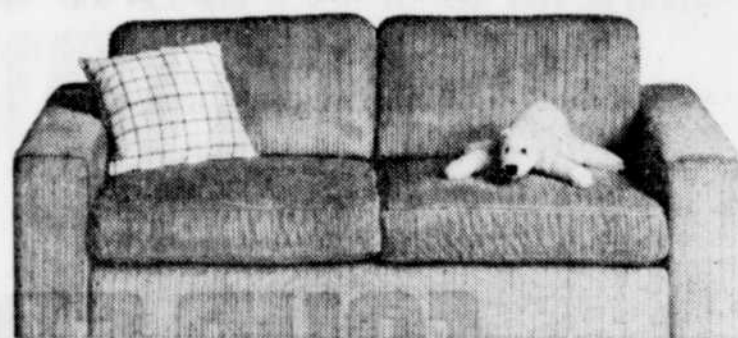
Aujourd'hui, les prix des canapés peuvent vous obliger à vous asseoir par terre. Alors, voyez ce que vous offre IKEA: une grande variété de canapés de style suédois, tous beaux, confortables et pratiques.

Et quand on parle de confort, c'est aussi celui du budget! Les tests Möbelfakta prouvent la qualité des canapés IKEA. Möbelfakta, c'est le nom d'une gamme de tests développés par l'Institut Suédois de Recherches en Mobilier. Ils servent à vérifier la robustesse, la résistance à l'usure, la qualité de matériaux et de fabrication. Ces tests sont rigoureux et nous les avons passés. La qualité IKEA est garantie.

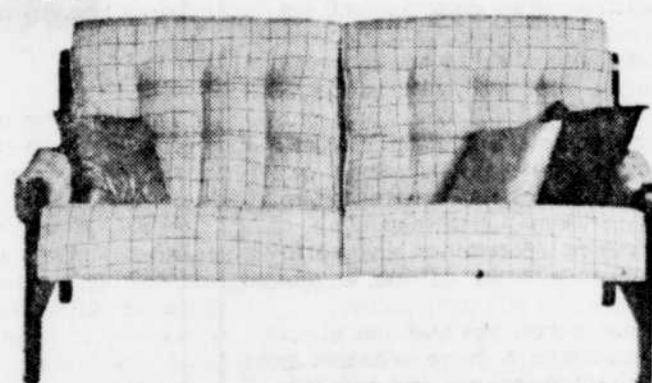
Lorsque vous achetez un canapé chez IKEA, le prix ne vous en fera pas bondir. Aujourd'hui, c'est ça aussi, le confort.



UPPSJO. Canapé 3 places. **möbelfakta** La beauté du contemporain à prix abordable. Chrome et coton Holm, coloris beige. Fauteuil et canapé 2 places disponibles. **\$550**



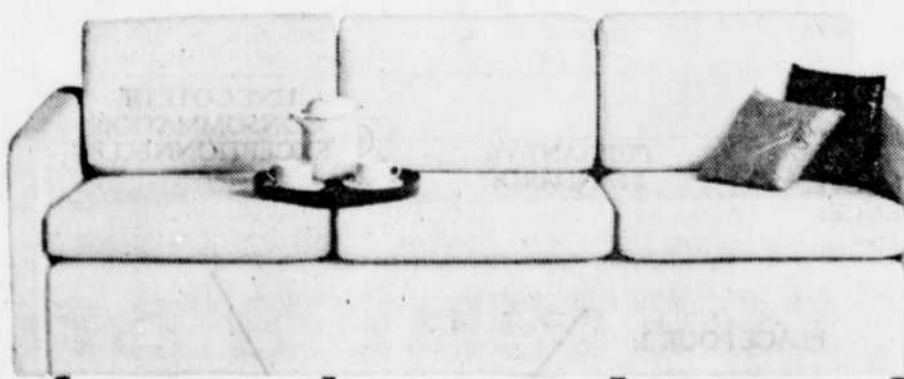
YSTAD. Canapé 2 places. **möbelfakta** Coussins profonds pour un plus grand confort. Habillé tissu Norlund velours coton gris. **\$530**



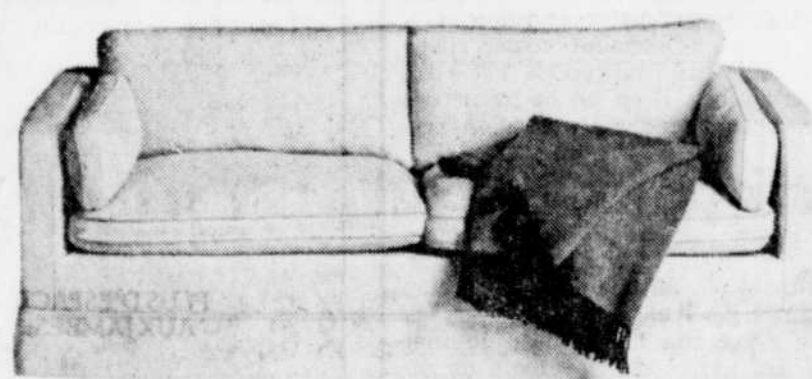
BOHUS. Canapé 2 places. **möbelfakta** Pin naturel ou brun noyer, tissu brun à carreaux Arktis. **\$230**



MODERN. Canapé 2 places. **möbelfakta** Pin naturel et tissu coton Alme, coloris écreu. **\$260**



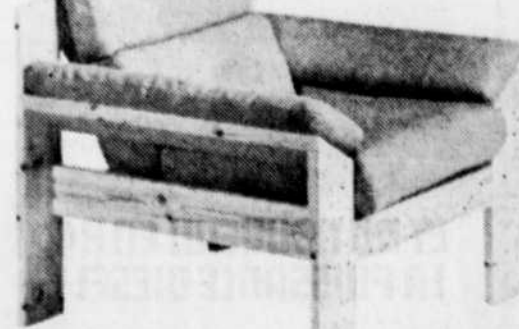
MORSTA. Canapé 3 places. **möbelfakta** Son confort et son prix vous étonneront. Habillé tissu Alme, coloris écreu. **\$436**



SMÅLAND. Canapé 2 places. **möbelfakta** Habillage amovible offert en 4 coloris. Illustré: tissu Byn écreu avec volants. **\$695**



Canapé 2 places **\$327**
Fauteuil **\$196**

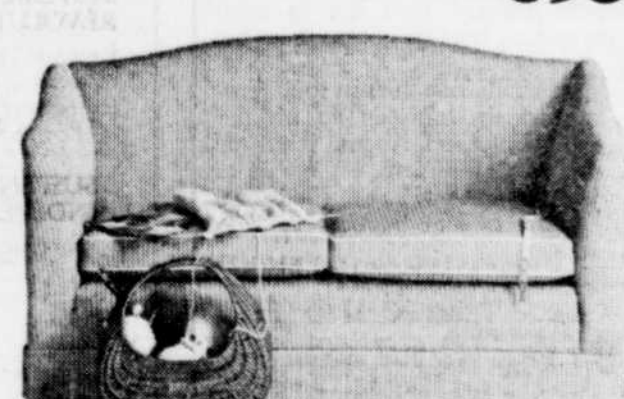
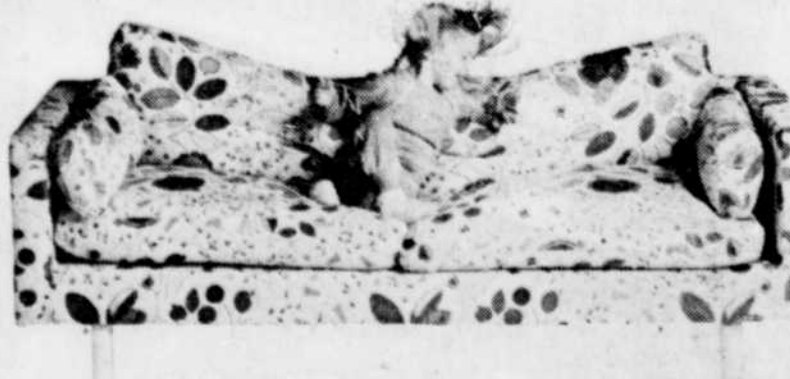


SMÅLAND. Canapé 2 places. **möbelfakta** Tissu Kurbits, coloris multiples. **\$595**



Canapé 3 places **\$447**

FLODA. Fauteuil et canapés. **möbelfakta** Voici un exemple du confort que nous vous offrons à un prix qui ne vous fera pas bondir. Pin naturel et tissu Lärbo, coloris sable.



TIBRO. Canapé 2 places. Un amour de petit canapé à prix séduisant. Habillé tissu Dimbo vert clair. **\$325**

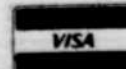


• möbelfakta
En un mot: de multiples tests de qualité impitoyables. Repérez cette étiquette dans votre magasin IKEA.



l'impossible magasin d'ameublement de Suède

Place Lebourgneuf, 5500 boul. Des Gradins, Québec, P.Q. G2J 1A1 Tél. (418) 622-IKEA
Heures: lun.-mer. 9h30 à 17h30, jeu., ven. 9h30 à 21h, sam. 9h à 17h



DOSSIERS

/ Analyse /

La situation des anesthésistes de Rimouski Un mal commun à toutes les régions

par J.-Claude Paquet
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — C'est le 7 septembre que la crise éclatait au centre hospitalier régional de Rimouski, à la suite de la pénurie d'anesthésistes, dans cette institution.

Pour rappeler brièvement les faits, disons que selon les normes du ministère des Affaires sociales, un hôpital comme celui de Rimouski devrait normalement compter sur les services de cinq anesthésistes. Mais en raison d'une pénurie de ces spécialistes dans la province, le CHRR a rarement fonctionné avec plus de deux ou trois anesthésistes, et encore, les vacations étaient souvent assurées par des anesthésistes de l'extérieur, venus à Rimouski pour une semaine ou deux.

Il en est résulté que les listes de chirurgie élective sont graduellement passées à 500 puis à 1.000 cas en attente. Le CHRR compte 28 chirurgiens de différentes spécialités, mais leur travail en était restreint par le manque de disponibilité des anesthésistes.

La situation étant devenue criante depuis quelques semaines avec la présence d'un seul anesthésiste et d'un omnipraticien avec privilège en anesthésie, c'est cette situation que les chirurgiens ont décidé de dénoncer en démissionnant en bloc le 7 septembre, suivis en cela une semaine plus tard par les médecins spécialistes. En plus, la menace de démission en bloc des omnipraticiens de l'hôpital tient toujours.

L'historique du problème

Selon le vice-président de l'Association des anesthésistes du Québec, le Dr Jean Taillefer, de l'Institut de cardiologie de Montréal, il existerait au Québec une dizaine d'hôpitaux où la disponibilité des anesthésistes est également critique, notamment ceux de Rouyn-Noranda, de Saint-Jérôme, de Sorel, de Saint-Hyacinthe, d'Alma et de Baie-Comeau.

Cette pénurie, précise-t-il, a été engendrée par la réduction, il y a quelques années, des contingentements des internats et résidences en médecine. Le Québec se dirigeait, semble-t-il, vers une médecine de luxe où le nombre de médecins aurait été beaucoup plus élevé que partout ailleurs. C'est donc le MAS qui aurait imposé une limite globale laissant aux facultés de médecine — il y en a quatre au Québec — le soin de déterminer les contingentements entre les différentes spécialités.

Chaque corps médical tirant un peu la couverture de son côté, il en est résulté une répartition à peu près égale entre les différentes spécialités, de sorte que le critère des besoins réels a été à peu près ignoré.

Il y a quelques années, explique le

Les spécialistes du centre hospitalier régional de Rimouski ont démissionné pour signifier leur appui à leurs collègues anesthésistes qui jugent leurs effectifs insuffisants. En fait, la pénurie de ces médecins à Rimouski ne fait que refléter la situation qui prévaut dans toutes les régions. Jean-Claude Paquet fait le point.



Le Centre hospitalier régional de Rimouski constitue un exemple éloquent de ce qui peut survenir à n'importe quel moment dans les centres hospitaliers situés en dehors de Montréal et de Québec, où sont concentrés la plupart des anesthésistes.

Dr Taillefer, l'université de Montréal avait droit à 40 résidences en anesthésie. Ce nombre a été graduellement réduit à 28.

Pour l'ensemble du Québec, on compte à l'heure actuelle 92 résidences en anesthésie, ce qui représente une graduation annuelle d'environ 20 anesthésistes, si l'on tient compte que la formation est d'une durée de quatre ans et si l'on tient compte aussi des échecs.

Or, explique le Dr Taillefer, cette production ne suffit même pas pour combler les décès, les départs à l'ex-

térieur du pays et les réorientations de carrière.

385 anesthésistes

Même si l'Association des anesthésistes du Québec compte quelque 460 membres inscrits, explique le vice-président, il n'y a pas plus de 385 anesthésistes pratiquant au Québec à l'heure actuelle, ce qui inclut, par exemple, dit le Dr Taillefer, un anesthésiste de 80 ans, qui fait d'occasionnelles suppléances.

De ce nombre, environ 200 exercent dans des hôpitaux de la mé-

tropole et environ une centaine à Québec, ce qui laisse un peu moins d'une centaine d'anesthésistes dans les hôpitaux régionaux.

Depuis quelques années que le manque d'anesthésistes a commencé à se faire sentir, poursuit le représentant de l'association, on a jusqu'ici comblé les lacunes en recourant à des services sur base de volontariat. Ainsi, un grand nombre d'anesthésistes sacrifient deux semaines de leurs vacances ou des congés pour aller faire de la suppléance dans les hôpitaux où les

besoins sont plus criants. C'est ainsi par exemple que le service d'anesthésie de l'hôpital de Rimouski a fonctionné tant bien que mal depuis un certain nombre d'années.

Mais si cette méthode de suppléance avait fonctionné jusqu'ici, comment se fait-il qu'elle trouve de moins en moins preneur? Le problème, explique-t-on, est largement attribuable à la nature des ententes passées entre le MAS et la Fédération des médecins spécialistes du Québec. Ainsi, les modes de rémunération varient d'une spécialité à l'autre. Pendant que la plupart des médecins sont rémunérés à l'acte médical, comme les chirurgiens, certaines spécialités, dont les anesthésistes, sont rémunérées à la vacation, soit pour des unités de temps de travail, indépendamment du nombre de cas traités.

Si on remonte aux années où la pénurie n'était pas encore alarmante, des anesthésistes acceptaient assez facilement de venir faire de la suppléance dans un centre comme Rimouski. Mais avec l'expérience, ils ont compris que la pénurie a provoqué ici de longues listes d'attente pour des cas de chirurgie.

Les anesthésistes itinérants ont aussi compris que pendant leur vacation, la charge de travail devenait considérable. D'autant plus que toujours selon l'entente avec le MAS, ces derniers ne touchent pas la prime de 20 pour 100 récemment consentie par le MAS pour inciter les médecins et spécialistes à s'établir dans les régions hors des grands centres.

110 heures par semaine

S'il est difficile pour le CHRR d'attirer des anesthésistes itinérants, le recrutement d'anesthésistes permanents n'est guère plus facile, et même lorsqu'on y arrive, l'expérience a démontré qu'on a de la difficulté à les retenir longtemps ici.

Le Dr Robert Daigneault, directeur des services professionnels au CHRR, expliquait récemment qu'étant donné l'impossibilité réelle de recruter les quatre ou cinq anesthésistes requis, ceux disponibles devaient assumer de plus longues heures de travail et aussi de plus longues heures de garde. Alors que l'anesthésiste travaille en moyenne 57 heures par semaine au Québec, celui de Rimouski se rendait facilement à 70 heures par semaine et un total de 110 heures avec les heures de garde.

A ce compte-là, qui les blâmera de préférer les centres mieux nantis? Selon le Dr Jean Taillefer, la solution à long terme ne peut venir que par l'ouverture des contingentements. Mais quand on parle de solution à court et à moyen termes, c'est une question de politique, et en dernière analyse, de gros sous. On ne pourra plus compter sur le missionarisme et le bénévolat.

/ Point de vue /

Homosexualité et justice Des droits qui restent à préciser

par Robert Demers
professeur de droit

Tout au long de l'histoire, l'homosexualité a connu un sort plutôt difficile: l'évolution des législations anciennes et contemporaines vers un contrôle de la morale personnelle soulève la question de la relation entre la liberté, la moralité et le droit, débat dont les aspects philosophiques et humains ne peuvent laisser personne indifférent.

Au Canada, l'homosexualité en tant que crime disparaît de nos lois en 1969 lors des amendements apportés au code criminel par le bill "Omnibus". Cette modification importante laisse cependant subsister même au niveau du droit criminel certaines ambiguïtés. La lecture du code suggère en effet clairement que si la relation homosexuelle est maintenant tolérée, elle doit tout de même se faire discrète (en privé) et la jurisprudence nous donne des exemples difficiles à rationaliser de traitement inégal de l'accusé selon son orientation sexuelle. De plus, la notion de grossière indécence prévue par le code est un concept extrêmement flou que les intervenants tenteront d'analyser pour démontrer le lien entre de telles notions et la dimension politique de la répression sexuelle.

Droits et libertés

Au Québec plus qu'ailleurs, la personne homosexuelle bénéficie de la protection de la charte des droits et

L'homosexualité a légalement droit de cité dans notre société, mais ce droit demeure une abstraction. Les lois ignorent les droits et devoirs du couple homosexuel, que ce soit sur le plan fiscal ou familial. Un colloque "homosexualité et justice" aura lieu samedi à l'université Laval sur cette question. M. Robert Demers, vice-doyen et professeur à la faculté de droit, participant à ce colloque, explique la situation globale de l'homosexualité dans notre système juridique.

des libertés par une déclaration expresse à cet effet dans la loi qui défend toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Ainsi, la personne homosexuelle ne peut faire l'objet d'une discrimination dans l'emploi, le logement ou encore dans l'obtention de services médicaux ou sociaux. Nos législations provinciales et fédérales vont beaucoup plus loin que celles des autres juridictions en offrant la garantie de la confidentialité des dossiers médicaux ou professionnels de la personne homosexuelle et en règle générale, assurent la protection de son intimité contre les violations des médias et les indiscrétions administratives.

Du point de vue du droit privé, la personne homosexuelle se retrouve dans une situation quelque peu ambiguë. En effet, le code civil dans ses révisions les plus récentes ne prévoit aucun traitement particulier de ce phénomène et préfère adopter une position d'autruche sur ce point. Le code ignore totalement le couple gai et l'étendue de ses droits: la validité

des conventions de nature matrimoniale portant sur la propriété acquise par le couple, les droits et obligations que se doivent mutuellement les concubins et les autres aspects d'une telle union sont laissés aux fluctuations de la jurisprudence qui est quelque peu imprécise à ce niveau. Même le fisc qui pourtant ne s'embarrasse que très rarement des questions de nature morale, préfère ne pas réglementer les liens entre personnes homosexuelles qui pourraient résulter en une obligation fiscale d'une nature quelconque.

Droit de la famille

Par ailleurs, lorsque la question de l'homosexualité soulève des problèmes de droit de la famille, nos tribunaux deviennent un peu plus loquaces. Sur le point si controversé de la garde des enfants suite à un divorce où l'une des parties est homosexuelle, nos tribunaux ont éla-



Le Soleil, Raymond Lavioie

boré des règles intéressantes qui tentent d'établir l'équilibre difficile à réaliser entre la protection de l'enfant et le respect des droits du parent. De même, la question de l'adoption soulève des interrogations importantes en ce qu'elle pose directement le dilemme de reconnaître et d'admettre que la personne ho-

mosexuelle ne présente pas en soi et par définition une menace à la sécurité de l'enfant et que la valeur morale de tout individu ne se mesure pas nécessairement selon son orientation sexuelle mais plutôt selon les gestes qu'il pose quotidiennement dans un contexte donné.

Le droit ne peut donc rester insensible au phénomène et ne peut se contenter de déclarer que tel acte qui peut déplaire à une portion quelconque de la population ne constitue pas un crime ou encore, que pour une orientation particulière, une personne ne peut faire l'objet d'une discrimination. Le droit se doit d'examiner avec réalisme les problèmes posés par la personne homosexuelle dans ses relations quotidiennes avec les autres et se doit d'offrir des solutions qui protègent tant l'individu que le couple dans ses relations personnelles, patrimoniales et sociales. La problématique homosexualité et droit soulève finalement dans une perspective plus vaste la définition de la fonction sociale du droit qui ne doit pas être un instrument de contrôle et de répression au service d'une majorité aux goûts et aux dégoûts définis. Le phénomène plus particulier de l'homosexualité présente un exemple intéressant du dialogue établi entre la justice et les minorités en général parce qu'il semble inévitable de penser que le traitement accordé à une minorité reflète le niveau de tolérance de la société ou trahit, selon l'époque et la législation, un sentiment d'intolérance et un niveau d'ignorance lamentables.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athas

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

La santé vaut bien un sommet



jacques dumais

Quoi qu'il advienne dans les prochaines heures pour dénouer l'impasse persistant depuis plusieurs jours à l'hôpital régional de Rimouski, c'est toute la question des soins hospitaliers en régions éloignées des centres urbains que le ministre québécois des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, doit revoir sereinement au lieu de maîtriser, entre quatre murs du MAS à Québec, des incendies qui se propageront ailleurs après coup.

La crise due à l'exode des anesthésistes du Québec couve également, en effet, dans les hôpitaux de Rouyn-Noranda, d'Alma, de Saint-Jérôme, de Baie-Comeau, de Sorel et de Saint-Hyacinthe. Dans le cas de Rimouski, les omnipraticiens emboîteraient le pas aux chirurgiens qui, eux, démissionnaient en bloc par suite de la rareté des anesthésistes. Ce jeu de chaises musicales sur le dos d'une population impuissante et d'un personnel soignant littéralement surchargé est inadmissible dans une société civilisée.

Le ministre Johnson a raison de dire que l'intérêt de la population a préséance sur toute autre considération de nature corporative. Il ne s'agit pas de jeter la pierre aux seuls médecins mais de leur rappeler qu'ils sont d'abord au service des malades et que, par conséquent, leurs doléances pécuniaires, leurs querelles intestines ou leurs frustrations dans le "système" se concilient bien mal avec leur rôle social et leurs responsabilités professionnelles.

Trop peu de médecins se donnent la peine, comme le Dr Réjean Grenier, du Centre hospitalier universitaire de Laval (CHUL), de décrire modérément (LE SOLEIL d'hier, page A-11) le pourquoi global d'une situation critique et d'un moral à la baisse dans l'ensemble des hôpitaux du Québec.

• • •

Pour cet orthopédiste dont le groupe, à l'instar de celui des anesthésistes, fuit le Québec en quête d'une médecine soi-disant plus gratifiante, les restrictions budgétaires du gouvernement, les fermetures de lits et l'insuffisance d'équipement en quantité et qualité expliquent en partie cet exode. De fait, les compressions budgétaires extrêmement sévères dans le secteur hospitalier, depuis quelques années, sont unanimement dénoncées souvent par des gestes draconiens qui, dans les faits, nient le droit des citoyens à des soins urgents.

Les conséquences de ce ciseau aveugle aboutissent à un désastre, clairement résumé ainsi par le Dr Grenier: "... Les régions éloignées ont des lits pour traiter les malades dans les hôpitaux et n'ont pas les médecins alors que dans les grands centres, nous avons les médecins spécialistes et souvent l'équipement plus adéquat mais nous n'avons pas les lits en quantité suffisante pour hospitaliser les patients..." Le serpent qui se mord la queue, quoi!

Alors que l'Etat et les médecins négociaient en catimini des ententes — le plus souvent des mésententes — se soldant par des lois (la loi 27 incitait financièrement, en 1982, les jeunes médecins à s'installer en régions éloignées) qui ne donnent pas les résultats attendus, l'Association des hôpitaux du Québec réclamait de M. Johnson le feu vert pour un sommet de concertation sur la santé au Québec. Les "bénéficiaires" et les intervenants des hôpitaux ont le droit de dire au ministre et vice versa ce qui ne va pas et de savoir ce qu'il en coûterait d'instaurer un régime universel enfin moins désordonné, plus responsable, efficace et stable que maintenant.

LA MAISON CLOSE



"LE BORDEL REPENDRA BIEN ASSEZ TÔT EN NOVEMBRE."

Le Soleil
22-9-83

le monde vu d'ici

Le Liban, ce sacrifié



paul lachance

L'escalade militaire au Liban a pris une ampleur qui fait également de cette guerre civile une guerre étrangère. Le Liban est redevenu fatalement le champ de bataille d'intérêts mondiaux.

Les Américains ont décidé de sortir des cadres de la Force multinationale en apportant leur soutien en artillerie à l'armée libanaise qui s'accroche à Souk el-Gharb, le véritable verrou du conflit actuel du Chouf et dont la perte équivaudrait pour le gouvernement Gemayel à une défaite majeure aux mains de druzes de Walid Joumblatt.

Le geste américain constitue donc le prélude à une action continue dont les autres membres de la Force multinationale, notamment les Français, ne sauraient longtemps se désolidariser.

Or, pour le moment, il semble que la France, même si elle déclare ne pas vouloir "jouer de cette guerre-là", selon l'expression du ministre Claude Cheysson, devra montrer résolument ses couleurs sous peine d'y laisser une partie de son prestige.

Par ailleurs, à la suite des nouveaux bombardements américains sur les positions druzes du Chouf, la flotte britannique pourrait bien être présente, dès la semaine prochaine, dans la région de Beyrouth. En Italie, on

évalue également la possibilité de fournir un appui aérien au contingent dépêché sur les lieux dans le cadre de la Force multinationale.

Tout cela signifie bien que la situation actuelle risque d'amener un plus grand engagement des armées des pays alliés au président Amine Gemayel.

C'est d'ailleurs ce à quoi aspire depuis longtemps le président libanais qui a déjà formulé, il y a deux semaines, une requête formelle qui ne laissait aucun doute sur le fait qu'il voulait une action militaire américaine directe dans le conflit. La semaine dernière, il aurait demandé à Israël de "vider" son territoire des troupes syriennes, en échange de quoi il affirmait que le Liban serait prêt à signer les accords de Camp David.

Mais Israël a refusé en alléguant qu'il n'est plus la seule partie prenante dans le conflit libanais et qu'il désire se tenir hors du circuit pour ne pas compromettre davantage l'engagement pris, lors de l'accord libano-israélien de mai, d'évacuer ses troupes du Liban.

Depuis lors, les choses ont évidemment changé et il se pourrait que le nouveau premier ministre israélien, présumément Itzhak Shamir, ait à faire face à de fortes pressions à cet égard, si la sécurité du pays en venait à être menacée de nouveau par la tournure des événements libanais. D'autant plus qu'un certain général Ariel Sharon fait campagne pour un retour en force des troupes israéliennes au Liban par tout le pays.

Pour sa part, le Congrès américain a semblé entériner, lundi, la politique d'escalade du président Reagan au Liban. Celui-ci aura ainsi "carte blanche" s'il sent le besoin d'accélérer la part militaire dans la région.

À la suite d'une concession démocrate, une véritable trêve est intervenue entre le président et le Congrès. On n'a plus à évoquer, pour un certain temps, la loi des mesures de guerre qui interdit au président américain de maintenir à l'étranger la présence de troupes américaines en "situation de combat", pendant plus de 90 jours, sans l'assentiment du Congrès.

Un accord de compromis, donc, qui établit certes des limites au rôle que peuvent jouer les "Marines" dans et autour de Beyrouth, mais qui affirme aussi le soutien des parlementaires à la présence du contingent américain pendant les 18 prochains mois.

Cela peut donc signifier, à toutes fins utiles, que les Américains consentent à s'engager davantage au Liban dans la mesure où l'action militaire et la protection du gouvernement Gemayel l'exigeront. Ce qui risque, évidemment, de conduire à des affrontements directs avec les troupes syriennes qui seraient déjà, d'ailleurs, selon nombre d'observateurs, engagées dans les combats du Chouf, en compagnie d'un certain nombre de Palestiniens.

Où s'arrêtera donc cet éternel conflit? À quel prix, surtout? Les Syriens ont, en tout cas, fixé le leur et les Soviétiques entendent y faire leur lit...

le point

L'Auberge passe à la Caisse



raymond giroux

Nos régimes de rentes se lancent dans l'hôtellerie! Et la Caisse de dépôt et placement, qui contrôle le fonds de retraite public des Québécois(es), aurait l'intention de se vendre un édifice à elle-même!

L'idée paraît saugrenue à première vue, et le scandale à portée de la main. Que la caisse prenne le contrôle de la chaîne de l'Auberge des Gouverneurs, la première grande entreprise hôtelière québécoise, après la faillite de ses propriétaires originaux, surprend effectivement.

Mais il faut replacer les données de la question dans une juste perspective, peut-être mal expliquée ou mal comprise lors de l'annonce officielle de la décision, cette semaine.

La caisse, a-t-on annoncé, avait décidé en compagnie des trois autres créanciers de l'Auberge, soit la Banque Nationale, l'Assurance-vie Desjardins et le Trust Général, de devenir propriétaire de la chaîne. Chaque groupe transformait la dette due en part de propriété, ce qui donnait à l'organisme public quelque 45 pour 100 des actifs.

Par ailleurs, la caisse annonçait son intention de céder au nouveau groupe la partie hôtelière de Place Hauteville, à Québec. Il ne s'agit toutefois pas d'une vente au sens strict du terme, mais d'un ajout à la nouvelle entreprise. La valeur de cet édifice, environ \$15 millions, s'ajoute aux \$10 millions déjà détenus par la caisse, ce qui donne à cette dernière le contrôle d'environ 65 pour 100 des actifs de la chaîne, en plus de sa participation aux actions de deux des trois copropriétaires.

Ceux et celles qui hurlaient déjà contre une prise de contrôle à 45 pour 100, la taxant d'ingérence publique dans un domaine strictement privé, ne manqueront pas d'en remettre en réalisant le rôle réel de la caisse.

Mais cette participation totale de \$25 millions dans l'entreprise doit être comparée aux autres investissements de la Caisse de dépôt: selon son dernier rapport annuel, elle détient dans son portefeuille des valeurs du même ordre dans des entreprises aussi connues que Molson, Québec-Téléphone ou Campeau Corporation.

La caisse a-t-elle agi ainsi pour sauver un nom purement québécois, pour des motifs nationalistes à la Québécoise? Ses partenaires, férus de rentabilité, n'auraient probablement pas accepté une telle décision si elle n'était pas la meilleure dans les circonstances. Il suffit de rappeler qu'une autre entreprise du Mouvement Desjardins, la SID, a quitté tout récemment le bateau pouri de Québec à cause de sa non-rentabilité, pour croire que les compagnies privées ne se seraient sûrement pas gênées pour placer leurs fonds à meilleur escient, si cela avait été possible.

Car le sauvetage des Auberges des Gouverneurs permet de protéger quelque 1.500 emplois, tandis que la vente à la pièce, aux enchères mêmes des divers établissements de la chaîne, n'aurait jamais permis à la caisse, selon les analystes consultés au cours de la dernière année, de recouvrer ses fonds, qui sont aussi les nôtres.

Il reste toujours à étudier si le contrat de gestion confié au groupe Atlic, concessionnaire de la chaîne Holiday Inn, ne mènera pas à une concentration indésirable de l'industrie hôtelière québécoise. On ouvre en effet la porte à une éventuelle vente à ce groupe qui obtiendrait ainsi un monopole de fait, ce qui contriviendrait autant à la libre concurrence que peut le faire la présence de la Caisse de dépôt dans ce secteur économique.

billet

La drôle de guerre des géants verts

par **JAMES RESTON**
du New York Times
News Service

WASHINGTON — Il était une fois deux géants gauches qui avaient le pouvoir de se détruire l'un et l'autre ou de faire sauter la planète mais qui s'avéraient suffisamment fins pour prendre conscience que ce n'était pas une bonne idée.

Non pas qu'un noble sentiment leur laissait entrevoir une triste fin de l'histoire. Car les deux géants n'ont pas le don de la réflexion. Au cours d'une nuit noire, un avion rebelle de l'une des péninsules asiatiques, avec 269 civils à bord, s'aventure dans le territoire de l'un d'eux et est abattu dans la mer.

Dès lors, ces géants commencent à se quereller. Chacun blâme l'autre pour la tragédie et on ne s'entend que sur un point: avoir plus d'armes pour abattre plus d'avions et distribuer ces armes autour du monde — dans la Méditerranée, les Caraïbes et les côtes du Pa-

cifique — où on s'espère mieux en plus d'intervenir dans toutes les guerres civiles en cours ou appréhendées.

Aussi, par la même occasion, les géants nourrissent le vœu d'enflammer l'opinion publique en s'accusant sur les ondes de vilaines choses afin d'envenimer le climat.

Pour un temps, ils ne peuvent pas même s'adresser la parole. Ils rappellent certains de leurs ressortissants stationnés en territoire ennemi et ne veulent pas libérer le passage des ambassadeurs pour discuter de leurs frustrations dans l'enceinte de ce qu'il est convenu d'appeler, pour d'obscures raisons, les Nations-Unies.

Chacun joue à la roulette russe, à défaut d'un meilleur terme et la guerre commerciale débute ainsi. La vodka soviétique est bannie du Maine sur la base du fait que ce qui est russe signifie pernicieux. Mêmes les riches se privent de caviar russe

tandis que d'autres pensent que l'audition russe ou leur présence au ballet du Lac des cygnes s'avèrent antipatriotique, voire subversive.

Lorsque La Pravda (traduction libre: La Vérité) souligne que les Etats-Unis ne sont pas l'endroit approprié pour abriter le siège des Nations-Unies, le représentant américain réplique en des termes maintenant associés à la diplomatie moderne.

Sur-le-champ, l'administration Reagan perd le vote de tous les employés de tous les hôtels et restaurants bordant la rive est de Manhattan. La réplique oblige la Maison-Blanche à émettre une note officielle selon laquelle elle n'endosse pas la suggestion de son ambassadeur voulant que les Etats membres de l'ONU aiment New York ou quittent la ville!

Pendant que perdure le match d'injures entre les deux géants nucléaires, les profits de l'industrie de la vodka gonflent à

Prétoria. Ainsi en est-il aussi pour le fleuron soviétique Aéroflot, pour peu qu'il puisse encore manoeuvrer, avec des avions à moitié vides, vers les aéroports occidentaux interdits.

Surgissent d'autres conséquences de tragique hécatombe. En abattant l'avion coréen, les Russes sanctionnent l'augmentation du budget de la défense américaine qui inclura probablement le dément missile MX. Ils provoquent les leaders du Mouvement pacifiste en Europe et aux Etats-Unis. Ils facilitent enfin la tâche de Washington pour l'installation des missiles Cruise et Pershing II en Grande-Bretagne, en Allemagne de l'Ouest et en Italie.

Emerson, où qu'il soit, dirait hors de tout doute que sa théorie des "compensations" se trouve confirmée, que chaque action engendre sa propre réaction.

À tant vouloir l'appui des pays de la faim et des citoyens

sceptiques de l'Ouest, Moscou perd celui des uns et des autres.

De sorte que lorsque le vote a lieu aux Nations-Unies, il ne va pas dans le sens souhaité par Moscou. Résolution: que les Nations-Unies quittent la ville de New York! Comme si chacune des nations était dirigée par le maire Koch, elles votent non!

Et cette autre motion plus intéressante encore. Résolution: que les deux puissances nucléaires, l'Union soviétique et les Etats-Unis, soient accusées d'utiliser la force et la menace afin d'atteindre leurs fins nationales, de ne pas agir dans leur propre intérêt et d'abandonner les intérêts de la paix dans le monde.

Cette motion est adoptée à l'unanimité, avec quelques abstentions et deux objections en provenance des représentants de l'Union soviétique et des Etats-Unis.

La morale de cette fable: les choses vont mal mais pas aussi mal qu'elles paraissent...

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leur auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

La chefferie libérale

Et les femmes dans tout ça?

(Lettre adressée à MM. Robert Bourassa, Daniel Johnson et Pierre Paradis)

Depuis quelque temps nous vous regardons aller dans votre course frénétique au leadership du Parti libéral. Chacun tente avec ardeur de gagner le plus de gens possible à sa cause afin d'être élu prochainement chef du Parti libéral et qui sait, devenir peut-être un jour premier ministre du Québec.

Si nous vous interpellons aujourd'hui, c'est que nous n'avons pas remarqué dans vos discours, sans doute bien réfléchis et orchestrés, vos préoccupations concernant la condition des femmes. En tant que dirigeantes de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), nous sommes très préoccupées par les conditions de vie des femmes du Québec. Notre association groupe 35.000 Québécoises, venant de toutes les régions du Québec et 58 pour 100 d'entre elles sont des femmes travaillant exclusivement au foyer.

M. Bourassa, pour qui la relance économique doit passer par le développement de la haute technologie, avez-vous songé que maintenant la bureaucratie fait de nombreuses mises à pied dans des secteurs où oeuvrent en majorité des femmes et que ces dernières ne sont nullement préparées à affronter cette nouvelle technologie. Vous dites aussi: "Aussitôt élu chef de parti, je vais former un comité avec des hommes d'affaires et des experts et nous allons regarder la situation au sujet de la vente des sociétés d'Etat". N'y aurait-il pas dans votre entourage, M. Bourassa, ce qu'on peut aussi appeler "femmes d'affaires"? Quand on dit que le langage est la transmission de valeurs, nous nous inquiétons de vos. Vous dites: "Il nous faut préparer un projet de société précis et réaliste". Lorsque vous vous étendrez un peu plus longuement sur ce projet, nous souhaitons ardemment que vous soyez préoccupé des besoins des femmes pour qui la crise économique n'a

pas fait de cadeaux. M. Johnson, dans chacun de vos discours vous rappelez "qu'il faut démontrer le courage d'instaurer un gouvernement d'efficacité et d'intégrité qui consultera au lieu d'imposer, qui persuadera au lieu de légiférer à outrance, qui incitera au lieu de punir, qui stimulera la participation de l'individu au lieu de l'étouffer, conscient que l'objectif premier sera l'excellence de la qualité de vie, je veux inciter la participation de tous les agents de notre société à réaliser ensemble ce défi". Vos objectifs et vos moyens d'actions sont nobles, nous le reconnaissons. Nous espérons seulement que vos consultations ne seront pas des consultations de parade et qu'elles donneront le temps aux groupes intéressés d'y participer. Nous osons croire de plus que, lorsque vous parlez de tous les agents de notre société, les groupes de femmes sont tout aussi importants que les milieux financiers.

M. Paradis, dans votre programme vous parlez de droits individuels, de primauté à l'entreprise privée, de promotion du fédéralisme. Nous aimerions savoir ce que vous pensez du droit des femmes au travail, du droit à une retraite plus décente, du droit à une reconnaissance économique et sociale du travail au foyer, du droit à des garderies, du droit à une éducation et une formation non sexiste et reliée aux besoins d'aujourd'hui.

MM. Bourassa, Johnson, Paradis votre course au leadership se terminera dans quelques semaines, il vous reste encore du temps pour vous rattraper. Alors un petit effort, incluez donc dans vos programmes des politiques qui rejoignent les conditions de vie et de travail des femmes, non pas que nous soyons d'un genre humain à part, mais nous avons, vous en conviendrez, du retard à rattrapper dans bien des domaines. Mais attention! Nous ne voulons pas de paroles vaines et sans fondement, nous en avons déjà trop entendues.

Lise Houle, agente d'information pour Lise Paquette, présidente générale de l'AFEAS

André Duchesneau
Québec

Le Chili

Pinochet, le démocrate...

Toute cette diffamation faite au gouvernement chilien actuellement est tout simplement de la propagande communiste sous les ordres de Moscou. Par conséquent, ceux qui ont droit de parole à la télévision et à la radio, ceux qu'on "interview" sont les indésirables, les fomenteurs de trouble auxquels on a offert de sortir du Chili, pour sauvegarder la paix qui y règne grâce au gouvernement Pinochet.

Les révolutionnaires qui font le trouble actuellement dans

le pays sont des communistes qui n'ont jamais pardonné au général Pinochet de les avoir sortis de son pays. On se rappelle que l'ex-président, le sinistre Allende de triste mémoire, voulait livrer le Chili aux communistes, son plan déjourné, et recevant l'ordre de partir, il s'est suicidé avec la mitraillette qu'il avait reçue en cadeau de son ami Castro.

Voilà! Tous ceux qui luttent contre le communisme aujourd'hui doivent faire face à la persécution, et le général Pinochet est un de ceux-là! Il a

l'admiration de son peuple quoi qu'en disent les mass média!

S'est-on jamais demandé pourquoi on ne le passe pas lui-même en interview plutôt que de faire parler ces traitres à leur pays? Ses propos, bien sûr, seraient trop éclairants parce qu'on apprendrait ainsi que ce que le général Pinochet veut pour son pays, c'est une démocratie sans communisme.

François Marcoux
Lévis

L'éducation

La philosophie: un luxe?

On sait que la question de la place de la philosophie se pose actuellement avec beaucoup d'acuité au Québec et plus précisément, depuis le projet de règlement des études collégiales du ministère de l'Éducation qui prévoit une réduction d'un des quatre cours de philosophie obligatoires pour les étudiants inscrits au diplôme d'études collégiales (DEC) et la suppression virtuelle pour ceux du secteur professionnel inscrits au certificat d'études collégiales (CEC).

Il y a une chose que j'ai remarquée: peu de gens dans le milieu collégial remettent en cause la valeur de la philosophie dans la formation générale des jeunes. On peut alors se demander d'où ce projet de réduction et d'abolition de cours de philosophie tient ses assises.

Ce serait beaucoup plus par "obligation sociale" que par dénigrement que la philosophie serait en cause, car il semble bien qu'au Québec on en soit revenu aux "nécessités de la vie". C'est du moins ce que laissent entendre nos éminents ministres: "Comment, disent-ils, se payer le luxe de la philosophie, quand on sait que de certaines disciplines de pointe dépend seul notre avenir économique? Et puisque le développement de la plupart de ces secteurs techniques de formation spécialisée n'avait pas été

prévu dans le budget du ministère de l'Éducation, ce sera maintenant en tentant d'exclure les cours obligatoires de formation générale de la grille horaire des étudiants que l'on récupérera les sommes nécessaires."

L'argument clé de cette politique est que, selon Québec, la relance économique et la création d'emplois doivent nécessairement passer par une formation technique massive de jeunes dans les secteurs de pointe. J'ai malheureusement l'impression que, là-dedans, la formation des jeunes est devenue une vaste opération de marketing auprès des sociétés productrices: en permettant aux investisseurs des diplômés spécialisés disponibles rapidement et sur place, le gouvernement espère favoriser davantage le développement de la libre entreprise.

Remarquez que cette hyperspécialisation des jeunes doit se faire le plus vite possible, avant même de connaître les secteurs qui seront, croit-on ainsi, débouqués. C'est, selon moi, comme on dit souvent "mettre la charue devant les boeufs". Déjà, en réduisant ne serait-ce que du quart la place de la philosophie au collégial, on est sur un chemin qui ne mène nulle part: peut-on seulement imaginer

pour l'avenir une société dont l'implication et la participation de milliers de jeunes seraient absentes, faute d'une formation générale adéquate?

Pierre Desjardins
professeur de philosophie
Montréal

On prive mes enfants d'une école catholique

Une mère de famille avec trois jeunes enfants à l'élémentaire ne peut rester indifférente à ce qui se passe aujourd'hui avec la loi 40 du ministre Laurin qui prive mes enfants d'une école catholique, celle que je veux comme tant d'autres parents.

Félicitations au chanoine Larouche qui veut informer les parents, les réveiller, car bientôt si personne ne se lève, nous aurons une doctrine philosophique qui renferme une conception matérialiste et athée de la vie humaine et de la société. Non! Nous ne désirons pas cela. Donc parlons, nous les parents; regroupons-nous pour faire une force contre ce gouvernement pourri, cet Etat médiocre qui ne sert pas nos intérêts.

Ce pays fut colonisé par de saints fondateurs, éclairés par Dieu qui nous ont laissé un hé-

Que la noirceur soit!

La Bible, cette oeuvre universelle, a sa Genèse et on peut y lire en première page: "Au commencement Dieu créa les cieux et la terre. La terre était informe et vide; il y avait des ténèbres à la surface de l'abîme, et l'esprit de Dieu se mouvait au-dessus des eaux. Dieu dit: Que la lumière soit! Et la lumière fut. Dieu sépara la lumière d'avec les ténèbres."

A Lauzon, on pouvait lire notre Genèse ainsi: Au commencement, il y eut des lampadaires à Lauzon et on vit jaillir la lumière sur cette ville merveilleuse. La population vit que la lumière était bonne. Arriva un maire inculte et vide qui dit: "Que les lumières s'éteignent!" Et la noirceur fut. Samson vit que cela était bon, et pour donner l'exemple, Samson éclaira sa maison à la chandelle, la chauffa au bois, prit son bain à l'eau froide et se promena en 10 vitesses la

nuît. Il vit que cela était bon, il s'éteignit alors lui-même et son esprit se mouva au-dessus du fleuve.

Depuis le début des temps, il y a des hommes de pouvoir dont l'esprit ténébreux a nui à l'évolution de l'homme et de la femme. Avant que ces faux illuminés ne fassent trop d'erreurs, il faut réagir.

C'est pourquoi, je suis hors de moi lorsque je vois les mesures imposées par le maire Samson. On éteint des lampadaires, on ne refait pas les lignes blanches de circulation des principales artères, et les conséquences elles? En tant que citoyen de Lauzon, je devrais me promener dans des rues à moitié éclairées et sans ligne blanche de circulation, et les accidents? L'automne et l'hiver s'en viennent et la noirceur se fera de plus en plus tôt. Mes deux filles devront se promener dans des rues

moins éclairées, et les agressions?

Tout cela au nom de l'économie? Éclairez-moi car je ne comprends plus. Il y a des inconscients qui coupent dans n'importe quoi et se soucient peu des conséquences à long terme. Même dans une petite ville comme Lauzon, les lumières et les lignes de circulation sont importantes, car il en va de notre sécurité. Et l'an prochain que va-t-on couper? Si M. Samson se prend pour Saramba et s'il aime la galette de sarrasin, tant mieux pour lui! Mais s'il veut faire de la ville de Lauzon un gros village, eh bien là, ça me concerne. J'espère que d'autres réagiront et je demande aux maires des autres municipalités de ne pas éteindre leur lanterne. Il y a des exemples qu'il ne faut pas suivre.

Luc Gervais
Lauzon

L'euthanasie

Entre la vie et la mort

(Lettre adressée au ministre des Affaires sociales, Pierre-Marc Johnson)

Comme plusieurs, vous connaissez très bien la situation des malades, des malades chroniques et des moribonds dans les centres hospitaliers, les centres hospitaliers de soins prolongés, les centres d'accueil d'hébergement et de rééducation fonctionnelle, les malades à domicile.

Pour certains cas, les professionnels de la santé s'efforcent de garder en vie presque à contre nature, des personnes moribondes, comme si la mort ne faisait pas partie intégrante de la vie, comme si ces professionnels n'avaient jamais véritablement fait le point sur leur vie, leurs limites, la maladie, leur propre cheminement progressif vers leur mourir, comme si le lit libéré ne serait jamais comblé. Dans d'autres cas, des jeunes et des moins jeunes sévèrement handicapés physiquement et / ou atteints par une terrible maladie, demandent le droit de mourir, de s'aider à mourir, de les aider à mourir.

Deux alternatives: ou bien, comme dans la pièce de théâtre "Quelle vie?" le personnel des services sociaux et de santé fuit comme la peste toute discussion sur le choix de mourir, ou bien, il permet ouvertement aux personnes sévèrement malades et / ou handicapées, chroniques et / ou moribondes, de faire honnêtement le point en compagnie d'un comité thérapeutique d'euthanasie et d'auto-euthanasie (s'aider soi-même à bien mourir).

Les rôles de ce comité seraient divers: aider une personne qui demande à mourir à faire un choix le plus éclairé possible; aider à faire de même avec les proches d'une personne qui n'a plus les capacités physiques et mentales de décider; décider si oui ou non l'on garde en vie une personne de façon artificielle et avec des instruments super-sophistiqués et dispendieux; refuser toute intervention chirurgicale inutile; respecter le choix d'une personne à s'auto-euthanasier et à lui permettre de le faire dans les conditions les plus humaines possible; voir à ce que toute personne qui décide de continuer à vivre, puisse le faire dans des conditions humaines suffisantes, avec le minimum décent de services sociaux et de santé...

Et si une personne décidait de mourir ou si d'autres devaient

décider exceptionnellement à sa place en certains cas, cela devrait avoir lieu dans une clinique d'euthanasie et d'auto-euthanasie située dans les établissements de santé. Et tout cela pour mourir décent et sans douleur.

Le seul fait pour une personne sévèrement atteinte par une maladie ou un handicap de connaître l'existence d'un tel comité et d'une telle clinique, pourrait la plupart du temps lui permettre de faire plus consciemment et explicitement le choix de la continuité de la vie.

Et la vie serait d'autant meilleure parce que libérée de son hésitation et de son ambivalence entre la vie et la mort.

Yvon Bureau
Neufchâtel

Un sujet complexe

L'euthanasie est un sujet très discuté à notre époque. On entend diverses opinions sur le sujet: crime, meurtre ou bonne action?

Je dirais que ça dépend des cas. Il y a des personnes qui souffrent tellement et qui attendent la mort pour se délivrer et délivrer ceux qui en prennent soin. La vie est un cadeau de Dieu, le don le plus précieux qui soit et il faut en profiter au maximum. Mais ces gens qui sont rendus au dernier stade ne peuvent plus rien faire et ce qu'ils attendent, c'est la dose de médicament qu'il leur faut pour s'endormir à jamais. Attendre la fin et voir tout l'embarras que l'on cause aux autres même si parfois ils sont payés pour s'occuper d'eux et endurer des souffrances de toutes sortes, c'est

bien assez pour souhaiter disparaître au plus vite. Mais il y a aussi le contraire qui se produit, certains malades refusent d'absorber les médicaments qui sont nécessaires à leur survie.

Et ces gens qui les aident à mourir soit en n'insistant pas pour leur donner leurs pilules ou en arrêtant les appareils qui les maintiennent en vie, ces gens qu'on pourrait appeler complices ou meurtriers, il ne faut pas les juger. Car je crois que lorsqu'on voit quelqu'un de notre famille ou très proche de nous simple d'esprit, revenu en enfance, souffrant ou ne vivant que branché à des machines, on ne peut s'empêcher de penser: "Qu'il serait mieux au paradis qu'ici!"

Martine LaRochelle
Saint-Elzéar
Beauce

Démocratie scolaire en berne

Jeudi le 8 septembre, un groupe de parents du quartier Sainte-Agnès de Rimouski se rend au comité exécutif du conseil des commissaires de la Commission scolaire La Neigette. Les parents s'opposent à une décision de leur directeur d'école, M. Donald Bélanger, qui

a pour effet d'éloigner une trentaine d'enfants, parmi les plus jeunes, d'une école qu'ils ont pratiquement sous leurs yeux. Il s'agissait là d'une décision unilatérale prise en catastrophe au début d'août sans consultation élargie des parents. Ces derniers ont protesté auprès de M. Bélanger mais celui-ci est resté inflexible fort de l'appui du responsable des services éducatifs à La Neigette, M. Jean-Guy Chénard.

Ce geste avait été précédé d'une rencontre avec la direction de l'école, le 29 août où 140 parents signaient par une pétition leur désaccord avec une telle décision. De plus, dans un effort de bonne volonté, des parents ont présenté une nouvelle classification des enfants. Celle-ci a été écartée par la direction de l'école sous prétexte d'arguments pédagogiques peu convaincants.

Le 8 septembre donc, les parents concernés se retrouvent devant le comité exécutif des commissaires, exposent leurs griefs et réclament justice pour leurs enfants. Les commissaires se retranchent immédiatement derrière le principe de la décentralisation des pouvoirs et invitent les parents à expliciter rapidement leur revendication, "si ça peut les soulager" parce que "l'ordre du jour est chargé". Les parents ont vite compris

qu'ils n'avaient rien à espérer de leurs élus. Déçus mais croyants encore en l'appareil démocratique, ils se sont présentés chez M. le député-ministre Marcoux pour expliquer la situation. Il s'agissait d'une autre démarche inutile car M. Marcoux a refusé de s'impliquer prétextant lui aussi la décentralisation des décisions.

Dans la vague du nouveau projet de loi 40 où le parti au pouvoir prône la participation, il est très désolant de constater que dans les faits, lorsque des parents s'impliquent, ils sont politiquement écartés mais ils ne sont pas entendus; les décisions semblent irrévocables pour tout ce beau monde.

En conséquence, nous dénonçons le manque de démocratie, le manque de consultation, l'injustice d'un système éducatif froid et calculateur qui fait fi des problèmes humains et de la qualité de l'environnement scolaire, partie intégrante d'une éducation primaire saine et adéquate. Dans un deuxième temps, nous nous posons de sérieuses questions quant au rôle des commissions scolaires et enfin nous déplorons l'inaction de nos élus.

Un groupe de parents
de Ste-Agnès
par: Pierre Auger
Odile Tremblay
Lorraine Lavoie

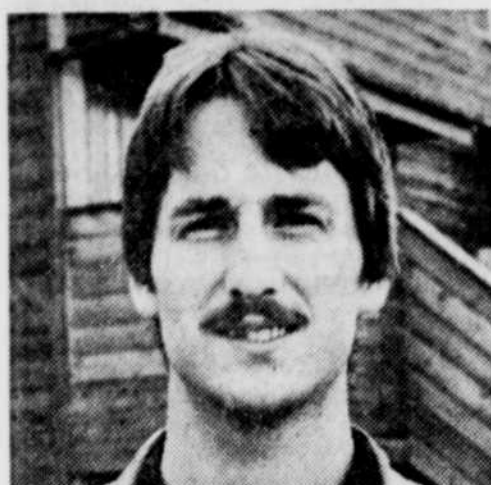


Nicole Laliberté, Montréal.

«Mon père
a tellement aimé
ma Thunderbird
qu'il s'en est
acheté une!»



Jon Hartlin, Toronto.



Louis Garagan, Calgary.



Myrna Hickey, Vancouver.

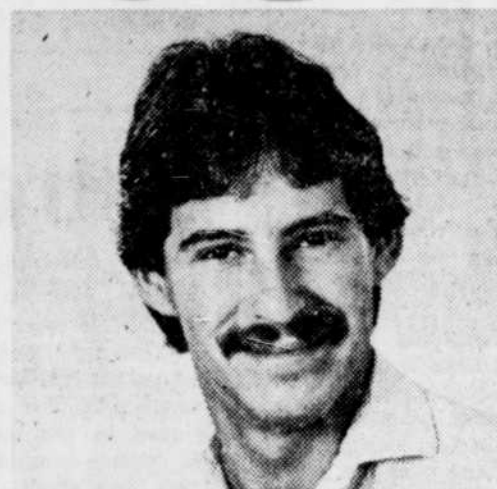
«FORD ME SURPREND!»



Diana Patterson, Vancouver.



T.I.N. Thomas, Toronto.



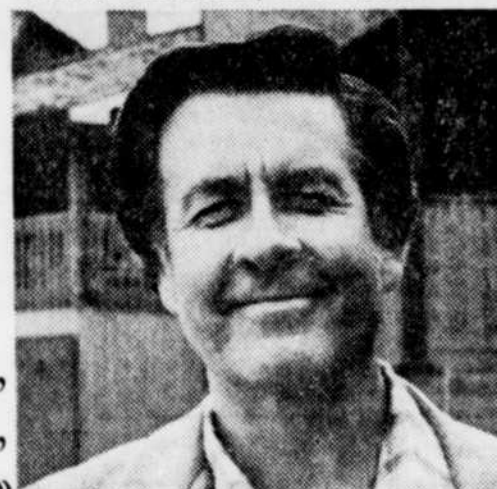
Mario Doucet, Montréal.

Des milliers de gens, d'un océan
à l'autre, se sont exclamés «Ford
me surprend!» après avoir vu,
essayé et acheté une toute nouvelle
voiture Ford 1984.

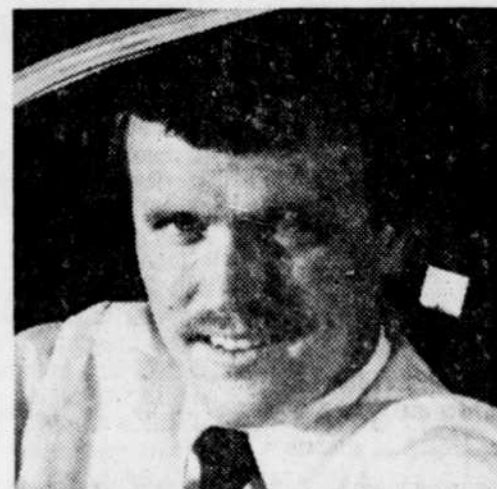
Plusieurs sceptiques, convaincus
par un ami ou un propriétaire,

de voiture
Ford, se sont
présentés chez un
concessionnaire
Ford. C'est là
qu'ils ont eu la
surprise de leur
vie et le coup de
foudre.

«J'en ai essayé
des tractions avant
et, à mon avis,
la Tempo,
c'est la meilleure!»



Bob Lindley, Calgary.



Grant Hamilton, Toronto.



Kim Donahue, Vancouver.

FORD VOUS AMÈNE DE SURPRISE EN SURPRISE EN 1984.

Une technologie surprenante.

En 1984, Ford a concentré
particulièrement sa technologie de pointe
sur les moteurs et sur l'aérodynamisme.

Un nouveau moteur quatre cylindres à
haute turbulence combinant performances
surprenantes et économie d'essence
hors-pair fait son apparition. Fringant
diesel de 2 litres, nerveux nouveaux
moteurs turbos, V6 et V8 à rendement
élevé... vous avez le choix de la puissance
pour votre nouvelle Ford.

Certaines de nos voitures sont
équipées de l'ordinateur de bord EEC-IV,
le plus perfectionné du genre au monde.
Il supervise continuellement le moteur et
assure ainsi, quelque soient les conditions,
un contrôle précis de performance.
Plusieurs moteurs sont livrables avec
l'injection d'essence électronique.

Question aérodynamisme et science
de la circulation de l'air, Ford est un
leader incontesté. Ça se voit à la forme
de ses 84. Une attention toute
particulière a été portée sur tous les
détails pouvant entraver une libre
circulation de l'air. La résistance à l'air
réduite a permis d'améliorer l'économie
d'essence et de diminuer les bruits causés
par le vent. Donc, de créer des voitures

présentant des qualités routières et une
maniabilité supérieures.

Des performances surprenantes.

Ford lance en 1984 une plus grande gamme
de moteurs turbos. Escort, EXP, Mustang,
Mustang SVO et Thunderbird présentent
toutes une version turbo. Du format que
vous voulez, au prix qui vous convient!

Pour les amateurs de conduite
sportive, il y a la toute nouvelle Mustang
SVO et la Mustang Cobra GT de 175
chevaux. Faites votre choix,
Ford vous surprendra.

Une qualité surprenante.

Un sondage effectué
auprès de 14 000
propriétaires de
voitures neuves
1983 a démontré
que les voitures
nord-américaines les mieux
construites, ce sont les Ford.
La qualité Ford: 36% meilleure que celle
de Chrysler, 10% meilleure que celle de
GM. Et ce n'est qu'un début. En 1984 la
qualité Ford va encore s'améliorer.
La qualité chez Ford passe avant tout!



Les voitures nord-américaines les mieux construites, ce sont les Ford.
Essayez-en donc une pour voir... toute la différence.

